

2016

La Trahison et la honte : Le rôle du gouvernement de Vichy dans la rafle du Vel' d'Hiv' et sa mémoire aux yeux de la société française

Olivia Bolek

College of Wooster, obolek16@wooster.edu

Follow this and additional works at: <https://openworks.wooster.edu/independentstudy>

 Part of the [Other French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Bolek, Olivia, "La Trahison et la honte : Le rôle du gouvernement de Vichy dans la rafle du Vel' d'Hiv' et sa mémoire aux yeux de la société française" (2016). *Senior Independent Study Theses*. Paper 6979.

<https://openworks.wooster.edu/independentstudy/6979>

This Senior Independent Study Thesis Exemplar is brought to you by Open Works, a service of The College of Wooster Libraries. It has been accepted for inclusion in Senior Independent Study Theses by an authorized administrator of Open Works. For more information, please contact openworks@wooster.edu.

Abstract

While many people know that World War II France was occupied by the Germans, retaining little sovereignty in the de facto Vichy government, many may not realize the extent to which the French collaborated with their Nazi occupiers and how many anti-Semitic measures were in fact created by the Vichy government. After the war, the crimes committed by the French against the Jews became a taboo which slowly transformed over the years into what is today considered to be an obsession with the topic. These events are best demonstrated through the 1942 Vel' d'Hiv' roundup in which Parisian authorities gathered over 13,000 Jews, detaining over half of them in the Vélodrome d'Hiver, an indoor cycling arena in Paris, for almost a week without food, water, or sanitation. These prisoners were sent to several concentration camps in France where they were held until ultimately being sent to their death at Auschwitz, the extermination camp in Poland. In this study, I analyze this event by looking at the role that the French authorities played. Additionally, I examine the French national memory of this event and how that has been represented in three French films, *Mr. Klein* (1976), *La Rafle* (2010), and *Elle s'appelait Sarah* (2010), as reflections of French society. I conclude that the Vichy government was proactive in anti-Semitic policy and that the dynamic struggle of the French population to accept its past is shown by the transformation of the national collective memory of the Vel' d'Hiv' roundup.

Dédiée à /Dedicated to:

Les victimes de la rafle du Vel' d'Hiv' 1942

The victims of the 1942 Vel' d'Hiv' roundup

George Bolek

Frank Bolek

Acknowledgements/Remerciements

I owe most of my thanks and gratitude to my parents, Lynn and Matthew Bolek, who have always told me that the sky is the limit and that I could do anything I put my mind to. Thank you for always believing in me. Oh and one other little thing, thanks for helping me pay for college.

A very generous thanks to the rest of my family and friends at home who have been a constant support system.

Thank you to my Wooster family for all the smiles, laughs, beautiful moments of friendship, and for keeping me sane, or at least trying to.

Merci à la famille Robert, ma famille d'accueil pendant mes études en France, pour votre aide et soutien à travers mon apprentissage de la langue française.

Un grand merci au département de français pour le soutien et l'encouragement à travers mes années au College of Wooster, surtout Dr. Marion Duval, ma conseillère, et Fanny Cavalon, l'assistante de langue, pour votre aide et patience.

TABLE DE MATIÈRES

Abstract.....	i
Dédiée à /Dedicated to:.....	ii
Acknowledgements/Remerciements.....	iii
L'introduction.....	1
Chapitre I : L'antisémitisme en France	9
Les origines d'antisémitisme français	10
Le commencement des mesures concrètes	13
L'étoile jaune.....	16
Le rôle des Allemands	19
Le rôle des Français.....	22
Les théories pour les actions des Français pendant la guerre	27
Chapitre II : La grande rafle du Vélodrome d'Hiver	32
Des rafles parisiennes précédentes la rafle du Vel' d'Hiv'	34
Les préparatifs par des officiels	35
Les préparations pour la grande rafle.....	37
Le Vélodrome d'Hiver	38
L'objectif de Juifs pour la rafle	40
Les victimes de la rafle du Vel' d'Hiv'	41
La rafle du Vel' d'Hiv' du 16-17 juillet 1942	43
A l'intérieur du Vel' d'Hiv'	45

Après le séjour au Vel' d'Hiv'	48
Drancy	51
La petite fille du Vel' d'Hiv'	52
Les images des camps de concentration	54
Chapitre III : La mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv'	57
Les réponses immédiates à la rafle du Vel' d'Hiv'	59
Les réponses immédiates à la chute de Vichy	59
Le Vélodrome d'Hiver de l'après-guerre.....	60
« Résistancialisme » : Le mythe gaullien et le tabou	61
<i>Mr. Klein</i> dans le contexte de « l'obsession ».....	63
La mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' pendant la période d'obsession	66
La période d'obsession dans les films.....	72
L'importance du film <i>La Rafle</i>	73
La mémoire de la rafle dans <i>Elle s'appelait Sarah</i>	74
Des critiques des films	76
Conclusion.....	78
Bibliographie annotée.....	83
Bibliographie	89

L'introduction

« Je ne croirai jamais que les hommes sont faits pour la guerre. Mais je sais aussi, qu'ils ne sont pas faits non plus pour la servitude. »

-Jean Guéhenno 1940 (ma traduction, Ousby V)

Le 16 et 17 juillet 1942, 13.152 hommes, femmes, et enfants juifs ont été chassés brutalement de leurs appartements à Paris et ne sont jamais revenus (Rajsfus 50-52). Plutôt, ils ont été traités comme du bétail, rassemblés au stade du Vélodrome d'Hiver et abandonnés sans nécessités de base. Leur misère a continué alors qu'ils ont été amenés dans des camps de concentration, séparés de leurs proches, et finalement envoyés à une mort certaine dans le camp d'extermination, d'Auschwitz en Pologne. Cela a été l'acte le plus dévastateur commis contre la communauté juive par les autorités françaises sur le sol français. Cet évènement, qui sera examiné en détail dans cette étude, s'appelle la rafle du Vel' d'Hiv'. Le rôle du gouvernement français dans la déportation des Juifs de France me fascine. Mon intérêt pour ce sujet, ainsi que la Deuxième Guerre mondiale en général, a été inspiré par plusieurs expériences personnelles.

J'ai eu l'occasion de visiter la Normandie en France et donc les plages du débarquement et le Cimetière américain à Colleville-sur-Mer. Voir ce cimetière m'a vraiment touchée. Les photos ne lui rendent pas justice. Son immensité est incroyablement émouvante : aussi loin qu'on puisse voir, il y a des croix, des étoiles de David, et même quelques croissants blancs. J'ai parcouru et essayé de tout prendre

en compte et d'organiser mes pensées. J'étais bouleversée. C'est vraiment insondable d'imaginer les jeunes hommes, certains plus jeunes que moi, qui ont combattu et sont morts pendant la Deuxième Guerre mondiale, même pour certains « simplement déjà » le jour du débarquement. Il est dit que les bateaux n'ont pas pu arriver au point de débarquement à cause de la quantité des corps dans l'eau et sur la plage. J'étais debout, en train de regarder la vaste étendue de pierres tombales blanches, et j'ai essayé de me rendre compte que chacune représente une vie, un homme qui ne reverrait jamais ses proches. Ces pierres tombales sont la preuve des horreurs de la guerre et de ce que des humains peuvent faire l'un à l'autre. Je ne pouvais pas le comprendre. Nous ne pensons pas souvent à ce que ces soldats ont vu, ont ressenti, et ont vécu.

Les mémoriaux et les jours nationaux nous rappellent qu'il faut penser à ces personnes et à ces événements, mais combien de fois pensons-nous à ce que tout cela signifie, même pendant ces occasions spécifiques ? Pensons-nous à des personnes qui ont sacrifié leurs vies pour ce que nous avons aujourd'hui ? Pensons-nous à ceux qui ont survécu aux horreurs de la guerre et qui n'ont plus jamais été la même personne ? Pensons-nous à ceux qui ont souffert la perte d'un être cher ? Pensons-nous à ceux qui ont passé une vie à chercher une personne disparue ? Le six juin 1944 était une journée horrible, mais seulement une de nombreuses. Je pleure pour les personnes qui ont été affectées par cette guerre. Voir les sites de la Deuxième Guerre mondiale m'a rendue plus attentive à la signification et à la quantité des vies qui ont été changées pour toujours par ces événements.

De plus, j'ai des liens familiaux avec la Deuxième Guerre mondiale. Mon arrière grand-oncle, George Bolek, a combattu pendant la guerre et a été tué le jour du débarquement. Il n'est cependant pas enterré en Normandie ; son corps a été rapatrié aux Etats-Unis. Le rapport le plus proche pour moi était mon grand-père. Frank Bolek était un artilleur de la tourelle pendant la guerre. Il m'a raconté cette histoire une fois : il était en mission dans le Pacifique quand son avion a passé l'Enola Gay et il a vu le champignon atomique de la bombe sur Hiroshima. C'est la seule chose dont il a parlé au sujet de la guerre. J'étais très proche de mon grand-père et je l'admirais beaucoup, donc, cette époque de sa vie et cette histoire m'ont toujours fascinée. Ces liens rendent cette guerre plus personnelle et plus intéressante.

Mon intérêt pour la rafle du Vélodrome d'Hiver vient d'une source spécifique. J'adore lire et je passe beaucoup de temps à lire des romans de fiction historique. L'été de 2014, j'ai lu *Elle s'appelait Sarah*, le roman de Tatiana de Rosnay qui a été publié en anglais comme *Sarah's Key*. Ce livre raconte deux histoires : celle d'une jeune fille juive, Sarah, qui survit à la rafle du Vel' d'Hiv' et celle d'une journaliste qui fait aujourd'hui des recherches sur cet évènement et qui découvre des informations sur Sarah. Avant de lire ce roman, je n'avais jamais entendu parler de la rafle du Vel' d'Hiv'. En fait, je savais peu sur l'occupation et le rôle du gouvernement français dans la collaboration avec les Allemands. J'étais vraiment frappée et troublée par cette histoire ; j'avais continué à y penser pendant plusieurs mois. Il est rare que je réagisse comme cela à un livre. Je gardais en tête cette histoire jusqu'à mon voyage en Normandie. Quand j'ai vu le cimetière et ai pensé à mon arrière-grand oncle et à mon grand-père, ce roman m'est venu à l'esprit. J'ai su à ce moment que le rôle du

gouvernement français avec la déportation des Juifs de France, spécifiquement dans la rafle du Vel' d'Hiv', serait mon sujet d'étude indépendante.

Cette étude examine la grande rafle de Paris et la manière dont elle est reconnue dans la société française. Cette rafle, qui s'est passée les 16-17 juillet 1942 à Paris, est unique parce qu'elle a été dirigée par la police française. Cela était la plus grande rafle effectuée en France. Ses victimes ont énormément souffert. Les gendarmes français ont rassemblé plus de 13.000 Juifs dans le Vélodrome d'Hiver (Marrus et Paxton 233-234). Ce stade de cyclisme dans le XVème arrondissement de Paris a été détruit en 1959 (Senik 14). Plus de la moitié de ces prisonniers a été internée dans le Vélodrome d'Hiver pendant presque une semaine sans eau, ni nourriture, ni installations sanitaires. Après leur internement, les Juifs ont été emmenés dans deux camps de concentration français dans le Loiret: Beaune-la-Rolande et Pithiviers. Les familles y ont été séparées avant d'être envoyées dans le camp d'extermination d'Auschwitz en Pologne (Marrus et Paxton 233-235). Très peu ont survécu.

Avant de parler de la rafle, c'est très important d'avoir une compréhension de la situation en France qui a rendu cet évènement possible. Ainsi, le premier chapitre, « L'antisémitisme en France », se penche sur le contexte historique et politique de la rafle. Il examine l'antisémitisme français et le rôle des Français et des Allemands dans les politiques anti-Juives. Pour cette partie, le livre *Vichy et les Juifs* (1981), écrit par les historiens Michael R. Marrus et Robert O. Paxton, était très utile. Leur recherche décrit bien l'atmosphère politique et sociale avant et pendant l'occupation.

Ensuite, le deuxième chapitre, « La grande rafle du Vélodrome d'Hiver » observe et analyse l'évènement lui-même. Il examine la rafle dans sa totalité, des réunions des autorités de Vichy pour le planifier les jours dans le Vel' d'Hiv' et dans les camps de concentration. Cette partie est renforcée par les témoignages et les documents historiques. L'ouvrage de Marrus et Paxton forme une base d'information, mais les sources les plus utiles étaient les textes de Maurice Rajsfus et Michel Laffitte. *La Rafle du Vel' d'Hiv'* (2002) de Rajsfus donne beaucoup de détails sur la rafle elle-même et les jours au Vélodrome d'Hiver. Cette information est enrichie par les statistiques et détails spécifiques que Laffitte présente dans « The Vélodrome d'Hiver Round-up: July 16 and 17, 1942 ». De plus, les témoignages qui viennent du texte de Rajsfus, ainsi que l'autobiographie d'Annette Muller, *La Petite fille du Vel' d'Hiv'* (1991), ajoutent un aspect de l'humanité à la description.

Enfin, le troisième chapitre se préoccupe des mémoires politique et cinématographique de la rafle. Cette partie présente l'état de la société française dans les années d'après-guerre et comment cet évènement a été interprété dans trois films français: *Mr. Klein* de Joseph Losey (1976), *La Rafle* de Rose Bosch (2010), et *Elle s'appelait Sarah* de Gilles Paquet-Brenner (2010). En parlant des sources, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours* (1987) de Henry Rousso est essentiel. Ce livre divise les années d'après-guerres dans quatre phases selon la mémoire nationale de l'Occupation. Il m'aide à analyser la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' dans la société française. Le livre *Holocaust Monuments and National Memory Cultures in France and Germany since 1989 : The Origins and Political Function of the Vél' d'Hiv' in Paris and the Holocaust Monument in Berlin* (2005) de Peter Carrier donne beaucoup d'informations sur le développement du site mémorial du Vélodrome

d'Hiver et des commémorations de la rafle. Ce dossier essaie donc d'expliquer cette partie de l'histoire française d'une manière chronologique de ce qui s'est passé avant, pendant, et après la rafle du Vel' d'Hiv'. C'est une étude sur un événement complexe qui tente de le saisir globalement.

Il faut d'abord revenir à la défaite française pendant la Deuxième Guerre mondiale pour comprendre la rafle du Vel' d'Hiv'. Les Français avaient un long accord avec les Polonais depuis les années 20. Avec l'Alliance franco-polonaise, les deux pays se sont promis de se venir en aide si l'un d'eux était menacé (Sakwa 125). Cet accord a évolué au fil des ans et il n'était pas toujours très fiable. Cependant, quand les Allemands ont envahi la Pologne en septembre 1939, la France a déclaré la guerre à l'Allemagne (145). C'est évident que l'implication des Français dans la guerre n'a pas exactement été un choix et ils n'étaient pas préparés. Pendant les huit mois suivants, ils ont participé à ce qu'on s'appelle la « Drôle de guerre », une période d'une tension croissante entre les ennemis avec peu d'action. Cette stagnation s'est terminée avec l'invasion allemande des Pays-Bas et de la France le 10 mai 1940. A la mi-mai les Allemands avaient franchi les Ardennes, que les français croyaient impénétrables, et avaient percé les lignes françaises (« Fall of France »). Les Français ont lutté pendant presque un mois de plus jusqu'au 12 juin quand leurs dernières défenses ont été battues. Le gouvernement français, qui avait fui Paris le 10 juin pour Bordeaux, s'est finalement installé à Vichy (Ousby 30). Le premier ministre de l'époque, Paul Reynaud, a démissionné quatre jours plus tard et le héros de la bataille de Verdun de la Première Guerre mondiale, Philippe Pétain, est devenu le chef d'un nouveau gouvernement. Les autorités français et allemands ont signé l'armistice franco-allemand le 22 juin 1940. Ce document a établi la manière dans laquelle la

France serait gouvernée pendant la guerre. Les deux tiers du nord de la France seraient sous l'ordre allemand et le tiers du sud serait contrôlé par le gouvernement de facto de Vichy dirigé par le maréchal Pétain (« Fact File »). Seulement six semaines après le commencement des hostilités, la France a été battue et occupée par les Allemands.

Cette défaite était choquante pour les Français. A cause de la « Drôle de guerre », ils ne croyaient pas que cette guerre serait difficile ou qu'elle durerait longtemps. En fait, certains pensaient même qu'il n'y aurait pas d'hostilités et qu'ils signeraient un accord diplomatique pour terminer la guerre (Ousby 22). Ainsi, les Français n'étaient pas vraiment prêts à combattre. Cependant, leur ennemi était plus que préparé. Les Allemands s'attendaient à une vraie bataille et ils avaient la technologie de pointe dans les armes et les nouvelles tactiques militaires, par exemple avec leurs chars d'assaut et la Luftwaffe (l'armée de l'air allemande) (25). De plus, les Français étaient entrés dans cette guerre avec peu de vigueur. Les soldats ne voulaient pas vraiment combattre et la société ressentait toujours la dévastation de la Première Guerre mondiale. Par conséquent, l'armistice a été accepté plus qu'il a été contesté. « En effet, les Français ne l'ont pas accueilli comme une trêve temporaire mais comme un prélude à une paix durable » (ma traduction, 34). C'est probable que les Français n'ont jamais imaginé à quel point ils aideraient l'effort de guerre allemand et leur extermination des Juifs de l'Europe. Cependant, c'est très important de comprendre que les collaborateurs français ont agi plusieurs fois seuls contre la population juive pendant l'occupation. Ces mesures n'auraient pas été prises s'il n'y avait pas eu un antisémitisme national profondément enraciné en France.

Pour cette étude, je me concentre sur le sujet du rôle du gouvernement français dans la déportation des Juifs de la France sous l'occupation pendant la Deuxième Guerre mondiale. Je trouve la position de la France, dans cette guerre, étonnante et déconcertante. Si nous regardons la situation en surface, c'est difficile de comprendre comment un pays peut succomber à un autre apparemment si facilement et puis l'aider dans son acte de terrorisme et de génocide. Pour beaucoup de personnes, c'est incompréhensible. Pour moi, ce que je ne peux pas comprendre c'est comment les Français ont pu non seulement collaborer avec les Allemands, mais comment ils ont pu volontairement prendre ces mesures. Ils ont envoyé leur propre population à sa mort. Si on n'étudie pas la Deuxième Guerre mondiale en Europe, c'est possible qu'on ne se rende pas compte qu'il y avait des situations aussi terribles en France qu'en Allemagne et en Pologne. Les Français ont conduit des rafles et ont construit plus de 200 camps de concentration (Simms 125). C'est ce qui m'intéresse ; ce que les Français ont fait pour aider les Nazis avec la « solution finale », le projet nazi d'extermination des Juifs d'Europe. Ainsi, je me concentre sur un événement spécifique qui montre le rôle des Français dans la déportation des Juifs de France.

Chapitre I : L'antisémitisme en France

« Nous sommes toujours les envahis, nous sommes toujours ceux qui souffrent, nous sommes toujours ceux qui sont sacrifiés, »

-André Maginot (ma traduction, Ousby 21)

En pensant de la rafle du Vel' d'Hiv', on doit connaître les circonstances qui entouraient cet évènement afin de tenter de le comprendre. Ainsi, d'abord, nous allons revenir dans les années avant ces jours tragiques afin de discerner le rapport entre les Français et les Allemands et des idées sur les Juifs en France avant la guerre. La question la plus grande au sujet de la Shoah et de l'occupation de la France est probablement « comment ? » : Comment les Nazis et les Français auraient pu traiter d'autres êtres humains si horriblement ? Comment tant de personnes auraient pu coopérer avec ces schémas monstrueux ? Il devait y avoir une motivation.

L'antisémitisme n'était pas une conception nouvelle à la fin des années 1930. Elle existait depuis des siècles auparavant. Cependant, de temps en temps tout au long d'histoire, des circonstances spéciales ont généré des mesures drastiques contre les Juifs. Malheureusement pour eux, les circonstances qui entourent cette époque ont mené les Allemands et les Français à agir inhumainement. A cause de cela, certaines personnes aiment penser que les Allemands étaient tous endoctrinés et que les Nazis ont forcé les Français à faire tout ce qu'ils ont fait contre les Juifs. Mais ce n'était pas aussi simple que cela. Nous ne pouvons pas simplement dire que les Allemands ont envahi la France, ont inculqué les sentiments anti-juifs, et ont exigé que les Français

fassent exactement ce qu'ils disent. Les deux pays ont joué des rôles distincts. L'Allemagne contrôlait la France et lui donnait des ordres, c'est vrai. Mais les deux pays se sont opposés de temps en temps et Vichy, le gouvernement de facto de la France pendant l'occupation, avait ses propres objectifs aussi. Ils ont quelquefois travaillé ensemble et d'autres fois le gouvernement français a agi tout seul. Mais pourquoi Vichy a dépassé des ordres nazis ? La France n'était sûrement pas d'accord avec les croyances et les objectifs du parti nazi ?

Ainsi, dans ce chapitre, les origines d'antisémitisme en France et comment il se manifestait seront présentés. Grâce au cinéma français, cette période difficile mais importante de l'histoire est présentée au public. Nous comprendrons comment les films *Mr. Klein* de Joseph Losey (1976), *La Rafle* de Rose Bosch (2010), et *Elle s'appelait Sarah* de Gilles Paquet-Brenner (2010) illustrent l'antisémitisme en France et représentent la plus grande rafle de l'occupation. La mesure de l'influence allemande sur la France, le rôle que les Français ont joué dans la Shoah, et finalement, certaines explications sur le comportement des Français pendant cette période seront examinés.

Les origines d'antisémitisme français

Pendant l'histoire, il y avait des sentiments préjudiciables envers les Juifs. Ils venaient par vagues, pendant des époques différentes. Mais toute l'histoire ne nous intéresse pas, ce sont seulement les années justes avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, pourquoi ces sentiments antisémites existaient-ils pendant

cette période spécifiquement? Dans une société occidentale dominée par le christianisme, il y a toujours eu des tensions entre les Juifs et les autres membres de la société (Marrus et Paxton 37). Le 20^{ème} siècle a vu un changement dans le climat politique et social en France vers un nationalisme extrême et un radicalisme social (36). Il y avait plein d'entreprises prospères juives à cette époque et donc les Juifs étaient blâmés pour l'avidité, la corruption, et le matérialisme qui troublaient la société (39). Cet antisémitisme s'est calmé pendant une période, mais cela n'a pas duré longtemps.

Depuis les pogroms en Europe de l'Est pendant les années 30, beaucoup de réfugiés et d'immigrés juifs, se sont installés en France (35). Le climat anti-juifs qui croissant en Allemagne et en Europe a probablement rendu plus visible la culture et la vie des Juifs en France. Les Français sont devenus de plus en plus conscients des différences entre eux-mêmes et ces immigrants. Une plainte était que les Juifs ne pouvaient pas s'assimiler. Les Français les considéraient importuns et toxiques pour l'unité de l'état (27). Selon certains citoyens français, les Juifs étrangers prenaient des postes, établissaient des entreprises, mais ils ne s'adaptaient pas à la société française. Les citoyens de ce pays avec une forte histoire nationaliste ont créé des stéréotypes des Juifs pour les ostraciser. Pendant la Grande Dépression et des temps du stress économique, cette hostilité entre les Français et les Juifs étrangers a seulement augmenté. En plus du succès économique des Juifs, ils ont commencé à gagner aussi du terrain politiquement. En 1936, Léon Blum, un socialiste pro-immigration, est devenu le premier ministre juif (48). A ce moment, le peuple français craignait pour l'autonomie de son économie, de sa société, et de son gouvernement. La France avait peur d'une prise de pouvoir juive.

Pendant que l'antisémitisme et les mesures anti-juifs montaient en Allemagne nazie, des tensions entre la France et l'Allemagne recommençaient. Sachant le bilan laissé par les Allemands sur la France après la Première Guerre mondiale, les Français étaient nerveux. En voyant l'opinion des Nazis sur la communauté juive, des Français se sont inquiétés à cause du grand nombre de Juifs, surtout les Juifs étrangers, qui habitaient en France. Certains croyaient que la présence de ces étrangers provoquerait des tensions avec les Allemands et qu'ils mettaient l'Etat français en péril (Marrus et Paxton 36, 45). C'est intéressant que selon Hitler, les Juifs assimilés étaient les plus dangereux parce qu'ils pouvaient facilement se cacher. Mais les Français considéraient que les Juifs qui ne s'étaient pas intégrés étaient la plus grande menace pour la vie française (51). Certains, comme le premier commissaire général aux questions juives, Xavier Vallat, croyaient que même s'ils sont nés en France, les Juifs ne deviendraient jamais des vrais Français (Paxton 9). Les deux vues étaient périlleuses pour tous les Juifs. Cette histoire de conflit avec la communauté juive créait une base pour l'antisémitisme du gouvernement de Vichy.

Des sentiments anti-juifs se sont intensifiés après que les Allemands sont entrés en France. La défaite, l'invasion, et puis l'occupation par les Allemands ont affecté considérablement la population, l'économie, la terre, et le moral des Français qui étaient dévastés et humiliés. Au début de l'occupation en 1940, la plupart des citoyens français étaient assez indifférent envers les lois antisémites de Vichy (Marrus et Paxton 28-29). Ce qui est dangereux est que l'indifférence peut être influencée et redirigée facilement. Comme les Juifs étaient déjà la cible des Nazis, c'était facile de dire qu'ils étaient la cause du malheur que les Français ont souffert. Puis, petit à petit, l'indifférence de la population se déplaçait envers la souffrance des Juifs.

L'antisémitisme et l'indifférence du peuple français sont perceptibles dans le film *La Rafle*. Pendant la scène dans laquelle la police rassemble et escorte les Juifs hors de leurs appartements, on voit des spectateurs. Des voisins non-juifs regardent les prisonniers forcés de quitter leur maison et leurs possessions. Ces citoyens français observaient de leurs portes et fenêtres. Certains hurlaient des insultes envers les Juifs, pendant ce temps d'autres regardaient silencieusement, leurs visages fixés comme de la pierre. Il est possible que ces spectateurs l'aient vue venir ; cette rafle n'était pas la première mesure prise contre la communauté juive.

Le commencement des mesures concrètes

Les actes contre les Juifs en France ont commencé bien avant les premières rafles et la grande rafle du 16 et 17 juillet 1942. Les premières mesures n'ont pas été explicitement prises envers les personnes de la religion juive, mais elles ont été dirigées envers des groupes contenant beaucoup de Juifs. Par exemple, en 1935, une loi promue par le premier ministre à l'époque, Pierre Laval, a exigé que les travailleurs étrangers dans le textile obtiennent une carte d'artisan des chambres de métiers locales. Beaucoup d'ouvriers étaient juifs et ces chambres de métiers étaient notoirement antisémites alors, il était donc difficile pour les travailleurs juifs d'obtenir ces cartes d'artisans (Marrus et Paxton 64). L'année 1938 était une période tumultueuse pour la France. Avec les menaces de guerre, les tensions avec les immigrés augmentaient. Dans un effort de contrôler les étrangers, les décrets de mai 1938 ont été créés. Ces documents ont autorisé les préfets dans les départements frontaliers à expulser les étrangers. Puis, une autre répression des immigrés est venue

en novembre de la même année. Le gouvernement français pouvait maintenant priver de citoyenneté des personnes déjà naturalisés (Marrus et Paxton 63). Cette loi sera utilisée quelques années plus tard avec la révocation de de citoyenneté.

Beaucoup de changements ont commencé dès que les Nazis ont occupé la France et que le Marechal Philippe Pétain, un héros de la bataille de Verdun de la Première Guerre mondiale, est devenu le chef du gouvernement de Vichy. Cependant, les lois qui avaient commencé à changer n'étaient pas encore spécifiques aux Juifs. Petit à petit, on remarquait que les Juifs sont devenus la cible de ces nouvelles mesures légales. La première action accablante a été peut-être la révocation de citoyenneté en juillet 1940, date à laquelle le gouvernement a évalué la citoyenneté de beaucoup de personnes et puis a décidé qui pouvait la garder. Plus de 15.000 personnes ont perdu leur citoyenneté, à peu près la moitié étaient juives (18).

La prochaine étape a été de fermer les frontières du pays et encourager l'émigration des étrangers, surtout les Juifs, dans leur pays d'origine si possible (26). Puis, les autorités françaises ont interdit à la communauté juive certains métiers. En août 1940, le gouvernement de Vichy a abrogé *la loi Marchandreau*. Ce document légal interdisait à la presse de publier des articles haineux contre une race ou une religion (17). Sans cette loi, les journaux pouvaient ouvertement attaquer n'importe qui, surtout les personnes de la religion juive.

C'était en octobre 1940, avec la mise en application du *Statut des Juifs*, que la population juive ont été explicitement ciblés pour la première fois (17-18). Ce document légal a défini qui était considéré comme Juif aux yeux de la loi. Puis, il a limité leurs droits et leurs actions. D'abord, ils ont perdu leurs postes car cette

nouvelle loi leur interdisait de travailler dans presque tous les domaines. Les premiers emplois qui ont été interdits étaient ceux qui étaient le plus en contact avec les citoyens français comme les services publics et les emplois qui influençaient la population (« Les Journées tragiques 5). Comme cela n'était pas assez difficile, il y a eu encore une grande liste de tout ce qui était défendu :

...en zone occupée il leur est interdit de quitter le département de leur résidence, de se trouver en dehors de leur domicile après 8 heures du soir, de posséder un compte en banque, un téléphone, un poste de T.S.F., une bicyclette, de voyager autrement qu'en dernière voiture du métro, d'entrer dans un café, dans une bibliothèque publique, dans un théâtre, dans un jardin public, de faire des achats autrement qu'entre 3 et 4 heures de l'après-midi... (« Les Journées tragiques » 5).

Des lois de cette nature continuaient à être mise en œuvre. La politique qui a suivi a permis au gouvernement de rassembler les Juifs dans des ghettos et des camps de concentration (Marrus et Paxton 18). Puis, afin de garder leur trace, la population juive de la zone occupée était obligée de se déclarer à la préfecture et d'avoir des documents d'identité qui disaient « juif/juive » (20). Les Juifs ont perdu la plupart de leurs droits sans avoir le choix.

Il est difficile d'imaginer jusqu'à quel point la variété de ces règles était paralysante pour la communauté juive. Le film *La Rafle* illustre l'effet de ces lois sur la vie quotidienne des Juifs. Le spectateur voit premièrement une fille, de famille juive, qui pleure parce qu'elle ne peut plus continuer ses leçons de ballet. Nous comprendrons que son professeur ne peut plus enseigner ses classes parce qu'il est juif. Le père de la petite fille la rassure, disant qu'elle peut prendre des leçons privées avec ce professeur, mais elle sait que cela coûte très cher et sa famille n'est pas riche. Puis, une liste de tous les lieux interdits aux Juifs est affichée dans le quartier. L'un de

ces lieux est le parc, mais les femmes juives ignorent le signe et amènent leurs enfants quand même. Un gendarme les voit et il les commande de partir. Cependant, tous les Français n'étaient pas des antisémites bien sûr, ce qui est montré par la femme non-juive qui quitte le parc avec ceux qui doivent partir. Afin de contrôler où les Juifs pouvaient et ne pouvaient pas aller, ils ont tous été obligés de porter un symbole, l'étoile juive.

L'étoile jaune

Malgré le fait que les restrictions sur les Juifs étaient si débilantes, il y avait une qui était même pire. Pendant quelques années, les Allemands pensait à un signe qui distinguerait physiquement les Juifs, mais ils ont décidé de ne pas le faire parce qu'il ne leur semblait pas pratique. Cependant, après 1939, quand les Juifs en Pologne ont été forcés de porter une étoile de David en tissu sur leurs vêtements, les Nazis ont eu un changement d'avis (Marrus et Paxton 219). Ils ont vu que cette méthode était efficace à leur fins et donc, en 1941 ils ont exigé que chaque Juif au sein du territoire du Reich porte « l'étoile juive » (219). Quand cette nouvelle est arrivée en France, les officiels du gouvernement de Vichy l'ont protesté. Cette objection a probablement pris les occupants par surprise. Vichy a donné deux raisons : Premièrement, le gouvernement a dit qu'il n'avait pas besoin d'une autre mesure pour contrôler les Juifs parce que les règles antisémites qui existaient déjà étaient efficaces. Deuxièmement, Vichy craignait une réaction négative des citoyens français. Les autorités ont affirmé que la population française pourrait voir cette loi comme rien

d'autre que de l'harcèlement envers la communauté juive. Le gouvernement s'inquiétait que certains pourraient se tourner contre les occupants allemands (Marrus et Paxton 219). Ainsi, malgré les ordres nazis, Vichy refusait toujours de mettre en œuvre l'étoile de David. L'administration Nazie a décidé de prendre en main le problème. Les commissariats de la police française ont été obligés par les Allemands d'appliquer les étoiles à la population juive et donc à partir du 7 juin 1942, les Juifs de la zone occupée ont été obligés de porter l'étoile jaune (220).

Ce nouveau signe de discrimination, l'étoile de David jaune, est bien dépeint dans les trois films *Elle s'appelait Sarah*, *La Rafle*, et *Mr. Klein*. Ce symbole est très ostensible dans ces premiers deux films. Les personnages juifs portent des étoiles de David jaunes, de la taille d'environ un poing, sur lesquelles le mot « juif » ou « juive » est écrit. La plupart du temps, elle était portée sur l'extérieur de leurs vêtements. Le spectateur aperçoit des petits enfants jusqu'à des personnages très âgés portant ce symbole. Dans *La Rafle* nous voyons comment les Juifs tentaient de cacher leurs étoiles justes après que les listes qui contiennent les lieux interdits à la population juive ont été affichées. Ils ne sont pas permis dans les parcs, alors les femmes cachent leurs étoiles avec leurs cheveux, leurs cardigans, etc. L'étoile juive est vue seulement brièvement dans *Mr. Klein*. Le spectateur aperçoit ce symbole sur les personnes dans le bus avec Monsieur Klein. Quand nous regardons ces films, c'est facile de comprendre quel fossé cette loi a créé entre les non-Juifs et les Juifs. Sans les étoiles sur leurs vêtements, ils pourraient au moins tenter d'avoir une vie assez normale. Dès qu'ils ont été obligés de porter ce symbole, cela était évident qu'ils étaient Juifs, alors ils ont été traités différemment. Ils étaient souvent harcelés et sont devenus isolés du reste de la société. Après la mise en œuvre de cette loi, cette

distinction physique existait qui permettait la population de traiter les Juifs comme inférieurs.

Le gouvernement de Vichy n'a jamais été d'accord avec l'ordonnance de l'étoile juive. Cependant, après toutes les autres règles que le gouvernement français a mis en œuvre, pourquoi pas l'étoile jaune ? Un facteur était que cela a été une perte de pouvoir français. Le gouvernement de Vichy était notoirement antisémite. Il a coopéré avec certaines ordonnances allemandes et il les a également créées. Ainsi, le fait que les Français ont refusé de mettre en œuvre l'étoile juive a signifié quelque chose d'important. Ils avaient des raisons valables, mais les Nazis ont refusé cette exception. Le gouvernement français a perdu un peu d'autorité après la mise en œuvre de cette ordonnance, ce qui était gênant pour sa légitimité. Cependant, le problème qui occupait Vichy le plus était la discrimination. Il y avait certains Juifs qui n'étaient pas obligés de porter l'étoile pour des raisons politiques : les Juifs alliés, les Britanniques et les Américains, et les Juifs de côté de l'Axe, les Roumains, les Bulgares, et les Italiens (Marrus et Paxton 220). Les Français étaient outrés que certains Juifs étrangers ne soient pas obligés de porter ce symbole de discrimination, mais les Juifs français doivent le porter dans leur propre pays. Cette nouvelle loi a inspiré de la pitié envers les Juifs plutôt que la haine (223). Pour les personnes qui n'étaient pas pleinement conscients de l'étendue de l'antisémitisme des Nazis (et de Vichy), la situation est devenue très réelle avec la mise en œuvre de cette loi. L'étoile jaune n'était pas simplement une étiquette pour distinguer les Juifs, elle était de la preuve tangible de la persécution antisémite en France.

Le rôle des Allemands

En pensant aux actions prises contre les Juifs en France, nous nous demandons souvent, qui était responsable, les Allemands ou les Français ? Afin de tenter de répondre à cette question, le rôle des autorités allemandes pendant l'occupation doit être défini. Quelle était leur influence sur les Français ? Pour avoir une idée générale dans quelle mesure les Nazis affectaient l'économie et la société française, l'historien Ian Ousby nous informe que l'Allemagne a contrôlé plus de 67% de la population française, 66% de sa terre cultivée, 70% de ses pommes de terre, son lait, son beurre, et sa viande, 97% de sa pêche et plus de 75% de son industrie (68). La ligne de démarcation, qui séparait la zone occupée et la zone libre, a montré clairement que presque deux tiers de la France étaient complètement sous l'autorité allemande. Le tiers sud gardait sa souveraineté, au moins en théorie, mais il ne pouvait pas agir sans la permission allemande. De plus, pendant l'occupation, presque 60% du budget français a supporté l'effort de guerre allemand (66). L'étendue de leur présence en France est vue dans le film *La Rafle* qui montre, par exemple, les plaques de rue écrites en français et en allemand. Les Nazis se sont infiltrés dans la société française dans plusieurs aspects.

C'est évident que les Allemands ont bien promu les sentiments anti-juifs en France en publiant et distribuant plein de propagande antisémite. Plusieurs villes françaises ont hébergé des bureaux de propagande allemande, surtout Paris. Un thème que les Nazis promouvaient était qu'en fait, la guerre était la faute des Juifs. Cette phrase, se trouvant dans un tract antisémite de l'époque, a renforcé cette idée: « Ce sont les Juifs qui veulent la guerre parce qu'elle est le seul moyen d'éviter la défaite et

de poursuivre leur rêve de domination mondiale » (Marrus et Paxton 49). La propagande antisémite a fait croire aux Français que les Juifs se sont installés dans l'économie, le gouvernement, et la société française sans vraiment s'assimiler. Certains sont devenus inquiets du pouvoir de la communauté juive. Cette motivation que les Allemands ont donnée pour expliquer la situation des Juifs semblait probablement tout à fait plausible aux yeux des Français.

La première ordonnance allemande a été mise en œuvre en septembre 1940. Elle était basée sur une initiative proposée par l'ambassadeur d'Allemagne en France, Otto Abetz (20). Avec cette politique, les Allemands ont décidé qui était considéré comme Juif. Puis, l'ordonnance a restreint les Juifs dans la zone libre venant de la zone occupée en leur ordonnant de retourner dans le nord. De plus, selon cette loi les Juifs ont dû se déclarer à la préfecture et porter des documents juifs. Avec pour but de répandre l'antisémitisme, l'Office de propagande allemande a pris contrôle de la radio à Paris (20). Cela a été suivi par l'exigence des Nazis que toutes entreprises juives soient marquées comme juives (20). Cette règle est seulement un exemple de l'ingérence allemande dans l'économie française.

En plus, les Allemands ont publié une deuxième ordonnance qui leur permet de nommer un contrôle fiscal pour chaque entreprise juive dans la zone occupée. Les Français sont devenus inquiets que les Allemands aient pris contrôle de leur économie et ils avaient raison ; les Allemands s'étaient déjà insérés dans le monde du commerce français. Les Nazis, via un membre de l'administration civile du « Militärbefehlshaber in Frankreich », ont promis de ne pas entrer dans l'économie française au moyen d'aryanisation des actifs juifs (21-22). Cela veut dire qu'ils n'utiliseraient pas les

contrôleurs fiscaux des entreprises juives pour affirmer l'autorité et l'influence allemande dans l'économie française. Bien sûr, cette promesse était rarement respectée.

Les Allemands se sont installés dans la société et l'économie française à travers plusieurs moyens. Par exemple, ils n'ont pas perdu de temps en prenant des œuvres d'art des Juifs. Ils ont même créé une équipe afin de le faciliter ; elle s'appelait « Einsatzstab Rosenberg » (Marrus et Paxton 21). Nous obtenons une compréhension de cette situation dans le film *Mr. Klein*. Le personnage principal, Mr. Klein est un marchand d'art à Paris. Le film montre comment beaucoup de ses affaires venaient des Juifs. Il profite bien de ces nouveaux associés parce qu'ils ont désespérément besoin d'argent. Selon les nouvelles lois contre les Juifs, ils ne pouvaient plus travailler dans la plupart des métiers, alors ils ont commencé à vendre leurs affaires pour gagner de l'argent. Robert Klein peut payer un prix très bas pour ces œuvres qu'il sait ont beaucoup plus de valeur parce que ces clients vont accepter presque n'importe quel prix. Dans un sens, il collabore avec les Nazis. Ce n'est pas direct, mais il contribue à la misère des Juifs dont il profite. Le film ne le montre pas, mais nous pouvons supposer que Monsieur Klein gagne sa vie en vendant les œuvres d'art pour un prix plus haut et que certains acheteurs étaient allemands.

Les Allemands continuaient à tyranniser la France. Ils ont commencé à envoyer des trains vers la zone non-occupée, sans prévenir les autorités françaises. Dans ces trains se trouvaient des Juifs que les Nazis ont jugés « indésirables ». Cela ne faisait pas partie de l'accord entre la France et l'Allemagne (23-24). Malgré plusieurs protestations officielles de Vichy, les Allemands ont continué de déplacer

les Juifs en secret, ce qui rendait furieux les Français. A cette période, « la solution finale », le plan pour l'extermination des Juifs d'Europe, ne faisait pas encore partie des projets des Nazis. Initialement, leur intention était de déplacer tous les Juifs d'Europe dans un ou plusieurs autres pays au Sud et à l'Est (Marrus et Paxton 23). En 1943, certains pensaient à déporter les Juifs en Palestine, à Madagascar, et en Indochine (27). En tout cas, pour l'instant, la France ne voulait pas tous ces Juifs et elle n'avait pas les ressources pour les accueillir.

Le rôle des Français

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les actions des Français pendant l'occupation étaient contestables. Quelles étaient les intentions du gouvernement de Vichy ? Combien de leurs mesures ont été prises sous les commandes des Nazis et combien ont été prises volontairement ? De temps en temps, c'est difficile de distinguer, mais il y a des exemples clairs et qui prouvent que les Français ont plusieurs fois agissent seuls : « Il est certain que Vichy a inauguré sa propre politique antisémite avant la publication du premier texte allemand, et sans avoir reçu d'ordres directs de Allemands » (20). Pour se rappeler, le gouvernement français a commencé à mettre en œuvre des mesures antisémites, même si elles n'étaient pas explicitement envers les Juifs, bien avant qu'il ait été forcé à le faire. La revue et l'annulation des citoyennetés a été faite en juillet 1940 et on sait que la première ordonnance allemande a été administrée en septembre de la même année. Le gouvernement de Vichy a non seulement créé le *Statut des juifs*, mais dans ce document il est allé plus

loin que les Nazis ont fait dans leurs politiques. Selon les Allemands, les Juifs étaient caractérisés comme ceux étant qui pratiquaient la religion et qui avaient au moins trois grands-parents juifs (Marrus et Paxton 25). Les Français, eux, n'hésitaient pas à définir les Juifs comme une race et considéraient plus de personnes comme Juif que les Allemands (25).

Avoir une position au sein du gouvernement de Vichy était une situation précaire. Dans ses discours et apparitions publics, le Président Pétain n'a jamais parlé directement des Juifs ou du « problème juif » (29). Cependant, au sein du gouvernement, il parlait ouvertement de ses sentiments antisémites. Equilibrer les apparences publiques et privées aurait pu être une tâche difficile. Une autorité ne pouvait pas être trop honnête avec la population, mais il devait aussi convaincre ses collègues qu'il soutenait les politiques de Vichy. Initialement, l'équilibre entre ces deux façades était problématique pour le vice premier ministre, Pierre Laval. Il n'était pas ouvertement et fortement antisémite, ce qui a mené certains gens à penser qu'il compatissait avec les Juifs ou bien, qu'il était juif lui-même (30). Ces spéculations étaient très dangereuses. Alors, des autorités ont souvent exagéré leur antisémitisme et leur conformité avec les occupants. En fait, c'est devenu une compétition pour déterminer qui dans le gouvernement de Vichy pouvait façonner les liens les plus avantageux avec les Nazis. Laval a changé complètement sa situation délicate et a obtenu un rapport personnel avec Hitler (31).

De plus, certains Français, comme Darquier de Pellepoix, le commissaire général aux questions juives, recevait de l'argent des Allemands (53). Des autorités françaises étaient payées pour des raisons différentes : promouvoir l'antisémitisme en

France, négocier avec Vichy au nom des projets des Nazis, et aider dans la distribution de la propagande allemande en France. Cette peur d'être considéré comme sympathisant juif, mélangé avec l'antisémitisme sévère qui existait déjà, a déclenché un milieu progressivement antisémite au sein de Vichy. Selon Pasteur Marc Boegner, notable du protestantisme français et favorable de prime abord à de nombreux aspects du nouveau régime, cet antisémitisme « se donnait libre cours en dehors de toute pression allemande » (Marrus et Paxton 32). C'est évident que les Français n'étaient pas simplement des marionnettes des Nazis.

Bien sûr, il y avait certaines autorités qui étaient des antisémites enthousiastes, mais des sentiments forts contre les Juifs se développaient parmi la population française aussi. Cette haine a été certainement promue par la propagande antisémite publiée en France après l'abrogation de *la loi Marchandreau*, le document qui interdisait à la presse de publier des mots haineux contre une race ou une religion. Par exemple, sans cette loi, la presse pouvait publier des choses comme cette citation qui est apparue dans l'hebdomadaire *Au Pilon* : « Donc, tous les Juifs adultes, sans exception, sans passe-droit, sans protection possible, derrière des barbelés et gardés militairement. Il ne s'agit pas, je le répète, d'être cruel ou de se venger aveuglément. Il s'agit d'une mesure de justice et de légitime défense » (Rajsfus 20). De plus, la radio aussi répandait continuellement l'antisémitisme ce qui est montré dans le film *La Rafle*. Plusieurs fois pendant le film, nous entendons les programmes qui promeuvent des sentiments contre les Juifs. La scène la plus mémorable est celle où les Juifs sont dans le camp d'internement, Pithiviers : la radio est allumée, et un homme parle de la manière dans laquelle les Juifs portent atteinte à la France, qu'ils ont infesté la France comme des parasites. Le public peut voir clairement le dégoût sur les visages des

prisonniers en entendant ceci. Bien sûr cela n'était pas la mentalité de tous les Français, mais avec assez d'attitudes antisémites et assez d'indifférence, les actions contre la population juive augmentaient.

Le gouvernement français a joué un rôle actif dans la Shoah. C'était l'intention du parti nazi que la majorité des actions concernant les Juifs en France soient fait par les Français. Les Allemands n'avaient pas assez de personnel pour compléter toutes les tâches en France occupée eux-mêmes. De plus, ils étaient préoccupés par la guerre avec les Russes sur le front Est. Heinz Röthke, l'officier responsable des mesures allemandes antisémites, a écrit « ...l'action [d'arrestation de juifs] *devra être exécutée presque exclusivement avec des forces de la police française,* » (Paxton 10). Les gendarmes français ont beaucoup aidé en rassemblant les Juifs et en les retenant. Selon Robert Paxton, « ...le régime Vichy envoya spontanément 10.000 juifs étrangers de la zone libre de l'autre côté de la ligne de démarcation pour les livrer à une mort certaine » (10). Malgré la réputation des Nazis pour construire les camps de travail, d'internement, et d'extermination, cela été les Français qui ont d'abord permis aux Juifs d'être internés en France (Marrus et Paxton 18). Les premiers camps et ghettos construits en France ont été édifiés par les Français, sans ordre allemand. Evidemment, toutes les mesures antisémites en France n'étaient pas fait par les occupants nazis.

Les autorités dans le gouvernement de Vichy souvent gardaient secret les vraies intentions de leurs négoce avec les Allemands sur le sujet des Juifs. En 1942, Vichy et les Nazis ont négocié un accord. L'Allemagne avait besoin de travailleurs pour l'effort de guerre alors, les autorités françaises ont décidé de rendre un prisonnier

de guerre pour les trois ouvriers donnés par la France. Ce programme s'appelait « relève » (Fishman, Downs, Sinanoglou, Smith, et Zaretsky 66). Puis, Vichy a mis en œuvre une politique qui a donné le statut civil aux prisonniers de guerre en Allemagne pour qu'ils puissent y rester et travailler (66). Bien sûr, les citoyens français étaient troublés par le nombre de travailleurs français sur le territoire ennemi. Ainsi, nous estimons que Pierre Laval, le ministre principal au sein du gouvernement de Vichy, a utilisé cette situation pour augmenter le chiffre des Juifs étrangers déportés sous prétexte de travailler pour l'effort de guerre allemand (69). Il espérait que cela apaiserait le peuple français en même temps qu'il remplirait les quotas allemands de déportation.

En regardant les films, comme *Mr. Klein*, *La Rafle*, et *Elle s'appelait Sarah*, qui dépeignent l'occupation de la France, il est difficile de voir les autorités Françaises agir volontairement d'aider les Nazis. *La Rafle* illustre bien le rapport entre l'occupant et l'occupé. Le spectateur est dans le secret des réunions entre les deux pays pour discuter des détails de la grande rafle. Dans une scène, nous voyons les Français, spécifiquement René Bousquet, le secrétariat général de la police, discutant avec les autorités nazies concernant le pouvoir français. Les Français étaient prêts à collaborer s'ils obtenaient plus d'autorité. Pour des raisons déjà discutées, les Allemands sont d'accord. Puis, les décisions prises pendant cette réunion sont vues quand les gendarmes français ont rassemblé les Juifs et les ont détenus dans le Vélodrome d'Hiver. Alors que l'histoire progresse, nous voyons seulement les officiers français pendant qu'ils transportent les Juifs au camp d'internement, et pendant leur séjour là-bas. C'est presque la fin du film, au moment quand les Juifs sont amenés à l'Est,

quand le public voit des officiers allemands. Cela été les Français qui maltrahaient horriblement les innocents.

De plus, les Français n'étaient pas toujours d'accord avec les projets des Allemands. Quelquefois les deux se désapprouvaient l'un l'autre. D'autres fois, leurs buts étaient similaires, mais leurs méthodes pour les accomplir étaient complètement différentes. Les Français n'ont pas simplement suivi les projets et les ordres des Nazis, ils ont créé leur propre plan : « Vichy installait un antisémitisme concurrent ou rival plutôt qu'il ne se mettait à la remorque de l'antisémitisme allemande » (Marrus et Paxton 25). Selon Fishman, Downs, Sinanoglou, Smith, et Zaretsky, la collaboration était volontaire de la part de la France (62). On ne sait pas exactement à quel point cela est vrai, mais certaines mesures de Vichy soutiennent cette affirmation. De temps en temps, les Allemands se sentaient menacés par la mise en œuvre des politiques françaises antisémites. Cela les a poussés à créer leur propres politiques et ordonnances afin d'intercepter celles des Français (Marrus et Paxton 26). C'est certain que les Allemands n'auraient pas pu accomplir tout ce qu'ils ont fait sans la participation active des Français.

Les théories pour les actions des Français pendant la guerre

On voit bien que les Allemands ont joué un très grand rôle dans les politiques françaises antisémites. Cependant, les Français prenaient des mesures tout seuls et créaient beaucoup de sanctions contre les Juifs sans ordres allemands. Alors, pourquoi

les Français étaient-ils si agressifs dans leur comportement envers les Juifs? Une explication pour leur collaboration est « ...une réaction à l'avalanche de réfugiés dans les années 1930 » (Paxton 10). Beaucoup de personnes de l'Europe de l'Est ont cherché la sécurité en France quand l'agitation et les pogroms ont commencé chez eux. Du fait que ces pogroms ont ciblé la population juive, le nombre de réfugiés juifs qui sont entrés la France a été énorme. Proportionnellement, plus de personnes ont migré en France qu'aux Etats-Unis à cette époque (Marrus et Paxton 44-45). Le pays ne pouvait pas soutenir un afflux de cette taille. Cela a créé des grands problèmes dans l'économie et la société qui ont mené au développement des sentiments antisémites parmi les Français (45). Ils avaient hâte de se débarrasser de ce qu'ils croyaient était un « fardeau ».

Une autre théorie qui explique le comportement des Français vers les Juifs inclut aussi les Allemands. L'état, l'économie, et le peuple français étaient dévastés par l'invasion et le siège nazi. Cela était la deuxième fois en moins de trente ans qu'ils étaient défaits par les Allemands. Quand un peuple est écrasé, humilié, et déprimé, le climat peut devenir dangereux (27-28). Les Français ont cherché une raison, une cause pour leur malheur. Les Juifs sont devenus le bouc émissaire « parfait ». Il y avait une histoire des préjugés contre eux, les citoyens français croyaient que les Juifs réfugiés avaient des difficultés à s'assimiler, et ils étaient déjà la cible des projets nazis. L'antisémitisme augmentait d'abord chez les autorités du gouvernement et puis parmi la population en se transformant en actions concrètes. Les Français ont essentiellement blâmé les Juifs pour le rachat allemand et pour leurs problèmes économiques. Ainsi, ce raisonnement est utilisé pour expliquer l'hostilité de la population française envers la population juive (27-28).

Certains soutiennent que le gouvernement de Vichy a seulement fait son devoir et ne doit pas être blâmé. Cette ligne de pensée était plutôt populaire dans les années 1950 et 1960. Selon Fishman, Downs, Sinaniglou, Smith, et Zaretsky, les autorités du gouvernement français croyaient que la domination allemande en Europe était inévitable (63). Ainsi, quand les Nazis ont envahi la France, les Français ont décidé volontairement de collaborer. Ils croyaient que c'était dans leur intérêt de coopérer avec le conquérant afin de sauver leur peuple, leur pays, et leur souveraineté. La France n'était pas le seul pays à croire que le Nouvel ordre européen sous la commande nazie deviendrait le sort de l'Europe. Les populations et les autorités d'autres pays, comme la Belgique et les Pays-Bas par exemple, sont aussi tombées victimes à ce raisonnement (63).

Certains écrivains pendant les années 50-60, comme Robert Aron et René de Chambrun, défendaient Vichy et les actions des Français en disant qu'ils faisaient ce qu'ils devaient faire afin de protéger l'Etat français (51-52). L'argument est que les mesures antisémites et leur coopération avec les Nazis pouvaient sembler volontaires, mais en fait, tout était en défense de la France contre les Allemands. A cette époque, les Français croyaient que collaborer avec l'Allemagne était le seul moyen de garder la souveraineté et que le Marechal Pétain était le protecteur de cette souveraineté. Du fait que beaucoup d'ordres venaient de leur propre gouvernement, des gendarmes et des citoyens français étaient plus susceptibles de les suivre que s'ils venaient des Allemands (68). Ils ont senti une impression de loyauté à leur gouvernement et leur pays.

D'autres ont donné une explication différente pour le comportement des Français pendant l'occupation. Pendant les années d'après-guerre, certains, comme

André Lavagne, ancien chef du cabinet civil du maréchal Pétain, et Paul Baudouin, ministre des Affaires étrangères à l'automne 1949, justifiaient les mesures françaises antisémites en disant qu'elles n'étaient pas simplement des actions volontaires, mais une stratégie de préemption (Marrus et Paxton 22). Ils expliquaient que si les Français n'avaient pas mis en œuvre les politiques contre les Juifs, les Allemands auraient pris le contrôle complet et les conditions auraient été bien pires, similaires à celles de la Pologne. Cette stratégie s'appelle *contrefeux* (22). Vichy agissait peut-être afin de sauver la France, mais c'est évident que les Nazis n'auraient pas accompli tous ce qu'ils ont fait sans cette aide des Français.

L'antisémitisme plutôt inactif en France a cédé à des mesures concrètes contre les Juifs avec les vagues d'immigrés juifs de l'Europe de l'Est pendant les années 30 et l'ascension au pouvoir du parti nazi. Des films comme *Mr. Klein*, *La Rafle*, et *Elle s'appelait Sarah*, dans lesquels la manifestation de l'antisémitisme est représentée différemment et les lignes sont brouillées, aident à expliquer les rôles des Français et des Allemands pendant l'occupation.

En étudiant des sources historiques, nous avons aujourd'hui une meilleure compréhension de ces actions, même s'il est difficile de juger avec précision le degré de manipulation, de partenariat, et de volontariat au sein de gouvernement de Vichy. Nous ne saurons jamais combien de ces mesures antisémites Françaises ont été mise en place afin d'éviter la domination allemande et combien d'entre elles ont été créées avec des intentions réellement antisémites. Cependant, il est évident que le gouvernement français mettait volontairement en œuvre des politiques antisémites et agissait en conséquence. Les réactions d'après-guerre à ces mesures vont de la peine

des collaborateurs au démenti de la légitimité du gouvernement de Vichy. Ainsi, la mémoire de l'occupation et de la rafle du Vélodrome d'Hiver a changé au cours des années.

Chapitre II : La grande rafle du Vélodrome d'Hiver

Lorsque les nazis sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.

Lorsqu'ils ont enfermé les sociaux-démocrates, je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate.

Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai pas protesté, je n'étais pas syndicaliste.

Lorsqu'ils sont venus chercher les Juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus me chercher, il ne restait plus personnes pour protester.

-Pasteur Martin Niemöller (Vincenot 7)

Depuis les années 1930, un climat d'antisémitisme s'était accumulé à Paris et en France en général. Le gouvernement de Vichy avait implémenté des politiques antisémites et la propagande était truffée de ces sentiments. Cependant, l'heure est arrivée pour des actions décisives contre les Juifs. Les Nazis voulaient commencer à déporter les Juifs de France. Cela a commencé avec des petites rafles, tout aussi horribles, mais qui ont fonctionné comme des essais pour quelque chose de plus grand. Quand ils ont eu assez de « réussite » avec ces premières tentatives, les Allemands ont augmenté le nombre de Juifs à expulser. Ils ont exigé des autorités françaises à Paris de rassembler quelques 20 mille Juifs (Marrus et Paxton 233). Des autorités, à la fois françaises et allemandes, se sont lancées dans les préparations pour ce grand projet.

Les autorités allemandes et françaises ont créé une liste sur laquelle étaient inscrits les Juifs qui devaient être déportés, la date en juillet 1942 a été fixée, et ils ont

choisi le Vélodrome d'Hiver à Paris comme centre d'internement temporaire. Pour rappeler, le Vel' d'Hiv' était un stade de cyclisme dans le XVème arrondissement. Lorsque les trains étaient en cours de préparation afin de transporter les Juifs dans les camps de concentration, la police française avait besoin d'un bâtiment assez grand pour contenir les Juifs arrêtés pendant cette rafle. La capacité du Vel' d'Hiv' était d'environ 17.000 personnes (Vincenot 104). L'horreur à Paris a duré une semaine comme la rafle a duré deux jours et les Juifs ont été laissés dans des conditions inhumaines au Vel' d'Hiv' pendant cinq jours. Pendant les arrestations, la police française s'est comportée brutalement et a traité les Juifs avec violence et n'a donné aux détenus ni nourriture ni eau pendant les cinq jours dans le stade. Mais ce n'a pas été la fin de leur souffrance. Ils ont été envoyés dans les camps de concentration en France avant sont allé finalement en Allemagne ou en Pologne. La vie dans les camps en France était incroyablement horrible. Par exemple, les prisonniers étaient pratiquement affamés, et n'avaient accès qu'à des quantités maigres de soupe aux choux (Marrus et Paxton 236). La rafle, le séjour au Vel' d'Hiv', et le temps passé dans les camps de concentration français sont représentés dans trois grands films français : *Mr. Klein*, *La Rafle*, et *Elle s'appelait Sarah*. En racontant des histoires variées, chacun présente cette période de l'histoire avec un point de vue différent.

Des rafles parisiennes précédentes la rafle du Vel' d'Hiv'

Après que le gouvernement français a révoqué les droits des Juifs, l'antisémitisme flagrant a continué de s'intensifier. La police de Paris a « invité » à peu près 6.000 Juifs étrangers (des réfugiés et des immigrants) à se présenter à leur commissariat local (Rajsfus 10). Ainsi, le 14 mai 1941, 3.800 Juifs sont arrivés volontairement avec l'impression que cela était pour « examiner la situation » (10). Ils n'avaient aucune idée que cela serait la dernière fois qu'ils verraient leurs familles. Des commissariats, ils ont été amenés aux deux camps de concentration suivants : Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Ces camps, sous l'autorité française, se trouvaient dans le Loiret, assez proche de Paris. Là-bas, les Juifs attendaient les trains qui les amèneraient en Pologne ou en Allemagne (« Pithiviers et Beaune-la-Rolande »).

Après la « réussite » de cette première rafle, les Français et les Allemands ont décidé de réaliser une autre rafle un peu plus grande en août 1941. Cette fois, le projet a été placé sous l'autorité des Allemands, qui ont donné directement des ordres à la préfecture de Paris. Les stations de métro ont été bloquées dans le quartier de l'opération. Le XI^{ème} arrondissement de Paris était leur objectif, mais la rafle s'étendra à d'autres quartiers de Paris (Rajsfus 15). A la fin des arrestations, les autorités françaises avaient rassemblé presque 3.000 Juifs, mais selon les Allemands, ce n'était pas assez. Ainsi, ils ont continué l'opération. Vers la fin du mois août, ils avaient arrêté plus que 4.000 Juifs (15-16).

Puis en décembre de la même année, la police allemande à Paris a conduit une autre rafle beaucoup plus petite, mais significative. Cette fois, 750 Juifs ont été

rassemblés. Ils étaient des Juifs français et plutôt des « notables » (Rajsfus 17). Cela est important parce que cela était la première fois que les Juifs français étaient la cible. Si les deux autres rafles précédentes n'attiraient pas l'attention de la population, particulièrement de la communauté juive, cet événement aurait certainement dû l'attirer. Le fait que la police arrêtait des Juifs de rang social élevé pendant cette troisième rafle, et surtout qu'ils étaient français, signifiait que les mesures antisémites étaient sérieuses. Vichy et le gouvernement allemand étaient en accord que seulement les Juifs étrangers seraient expulsés de France, alors cette rafle était une rupture dans cet accord. Maintenant, les Juifs français avaient une raison d'être inquiets. Selon les plans de la conférence de Wannsee le 20 janvier 1942, le premier convoi est parti de la France le 27 mars 1942 (« Les Journées tragiques » 5). Cette conférence, qui a eu lieu dans la banlieue de Berlin, Wannsee, était une réunion d'officiers nazis pour établir la « solution finale », le plan nazi pour l'extermination des Juifs d'Europe (Wannsee Conference and the "Final Solution"). La France et l'Allemagne, ont déjà commencé d'échafauder un plan ensemble pour une rafle encore plus grande que les trois précédentes. Elle s'appelait *Vent printanier* (Marrus et Paxton 232).

Les préparatifs par des officiels

L'été de 1942 les Allemands ont demandé aux Français un quota de 28.000 Juifs pour déportation (233). La guerre avait commencé à tourner en faveur des forces alliées avec des victoires russes sur le Front de l'Est. La perte de la bataille de Moscou pendant l'automne et l'hiver 1941-1942 avait l'air d'un coup pour les

Allemands, alors les Nazis se sentaient obligés de compléter leur plan contre les Juifs (« Octobre-décembre 1941 »). De plus, la défaite allemande pendant la bataille de Stalingrad l'été 1942 jusqu'à l'hiver 1943 semblait le véritable tournant de la guerre et a seulement confirmé les peurs des Nazis (« Bataille de Stalingrad »). Ainsi, ils se sont lancés avec vigueur dans la solution finale. Du fait que l'Allemagne occupait la France et la collaboration avec le gouvernement de Vichy était déjà établie, cela signifiait que les Français étaient obligés de coopérer à cette solution finale.

Les Nazis n'étaient pas satisfaits des efforts français jusqu'à ce moment et subséquemment, ils sont devenus plus exigeants et ont augmenté les quotas de Juifs à expulser. Le SS Adolf Eichmann, le chef du Bureau centrale du de sécurité du Reich (RSHA), et Theodor Dannecker, un conseiller des affaires juives pour la SS, ont décidé de « libérer complètement la France des Juifs le plus vite possible » dans une déclaration du 30 juin 1942 (ma traduction, Laffitte, par. B). La population juive devait être expulsée, même ceux qui avaient la citoyenneté française (Marrus et Paxton 206). Michel Laffitte, professeur d'histoire à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, dit qu'une commission de chefs des différentes organisations des affaires juives a commencé des préparations pour les rafles au début de juillet. Cette commission était commandée par Dannecker et a été placée sous l'autorité de Louis Darquier, le commissaire général des affaires juives dans le gouvernement de Vichy. Pendant les jours qui ont suivi la mise en œuvre de cette commission, ces autorités ont organisé tous les détails pour la rafle du Vélodrome d'Hiver (Laffitte, par. B).

Les préparations pour la grande rafle

Depuis le printemps 1942, les autorités allemandes et françaises travaillaient sur un plan pour déporter un grand nombre de Juifs parisiens. Le côté allemand se souciait que les gendarmes français ne coopéreraient pas exactement comme il le voulait parce qu'ils avaient une réputation de ne pas respecter les ordres (Marrus et Paxton 218). De plus, les Allemands ne comprenaient pas pourquoi Pierre Laval, le chef du gouvernement, et les Français ne voulaient pas expulser les Juifs français alors qu'ils étaient des antisémites très fervents dans d'autres cas. Par exemple, c'était Vichy qui appliquait le *Statut des Juifs* et qui permettait la construction des ghettos et des camps d'internement en France. Ainsi, les Allemands se préoccupaient que les Français ne voudraient pas déporter les Juifs français ainsi que les Juifs réfugiés et immigrés (218). Donc, pendant les réunions avant la rafle, les Nazis ont clairement fait comprendre aux Français qu'ils devaient suivre leurs ordres précisément. Cependant, alors que les gendarmes pouvaient être un peu compatissants envers les Juifs, les autorités de Vichy étaient très coopératifs et même quelque peu zélés. Le nouveau Secrétaire général de la police de Vichy, René Bousquet, était plus que d'accord pour la mise en œuvre de ce plan contre les Juifs (205). Il a préparé ses officiers et les Français se sont occupés des activités pratiques de cette opération. Ils ont commencé par trouver les lieux en France qui pourraient servir de centres d'internement jusqu'à ce que les camps en Allemagne et en Pologne soient prêts à les recevoir. Les camps de concentration de Drancy, de Pithiviers, et de Beaune-la-Rolande ont été choisis.

Pendant une conférence le 7 juillet 1942, les autorités allemandes et françaises ont prévu une date pour la grande rafle de Paris. Premièrement, le 14 juillet a été considéré, mais ils se sont rendu compte que ce n'était pas convenable car cela était le fête national de la France. Alors, le 13 juillet a été choisi (Rajsfus 29). Une autre réunion le 10 juillet a précisé les détails et les officiels ont poussé la date jusqu'au 16 juillet (32). Le préfet de police de Paris a commandé 50 autobus et 10 autocars et ce qui est intéressant est les conducteurs n'étaient pas des autorités ou des gendarmes, mais simplement des travailleurs moyens (42). Ces chauffeurs transporteraient les Juifs au lieu d'internement, le Vélodrome d'Hiver à Paris.

Le Vélodrome d'Hiver

Pour une rafle aussi grande que cela, la police parisienne avait besoin de trouver un établissement assez grand pour un grand nombre de Juifs pendant qu'ils attendaient les trains les transportant vers les camps de concentration. Quand les autorités recherchaient un lieu d'internement, ils ont considéré principalement la capacité et l'emplacement (Lévy 20). Le Vélodrome d'Hiver, un stade pour le cyclisme dans le XVème arrondissement de Paris, semblait comme un bâtiment utile pour cet évènement. Le Vel' d'Hiv' avait une capacité de 17.000 spectateurs, alors il était assez grand pour une rafle de cette ampleur (Vincenot 104). De plus, il était bien situé. Il y avait des stations de métro assez proche, surtout Montparnasse, et il se trouvait entre les trois camps où les détenus avaient été envoyés : Drancy au nord et Pithiviers et Beaune-la-Rolande au sud. Le Vélodrome d'Hiver était utilisé pour

multiples raisons, pas seulement des évènements sportifs, mais aussi des rassemblements politiques (Senik 14). Pendant l'occupation, il a acquis une autre utilité : une prison temporaire pour les Juifs.

Puis, en 1940, le Vel' d'Hiv' est devenu un endroit d'internement pour des femmes juives étrangères (Marrus et Paxton 233). Elles étaient principalement des femmes allemandes qui étaient antinazies et juives. Ces 5.000 femmes, qui venaient d'Allemagne, ont été internées là-bas pour une à trois semaines en mai 1940 (Blanchot). Elles ont été négligées dans un milieu menaçant. Pour les surveiller, il y avait des militaires à l'intérieur du Vel' d'Hiv' et la police à l'extérieur. Les femmes sont restées enfermées dans le bâtiment sans communications avec l'extérieur, sans installations sanitaires adéquates, et sans ventilation jusqu'à leur départ pour le camp de concentration français dans le sud-ouest de France, Gurs (Blanchot). Mais au lieu de se rendre compte que le Vel' d'Hiv' n'était pas bien adapté pour cet usage, les collaborateurs ont vu cet évènement comme un essai. Deux ans plus tard ils ont commis une atrocité de temps de guerre qui vaudrait la peine qu'on en parle encore presque cinquante ans plus tard.

Le film *Mr. Klein* nous aide à visualiser le Vélodrome d'Hiver. Il apparaît pour la première fois au début du film quand les policiers font les préparations pour la rafle. A l'intérieur du Vel' d'Hiv' on voit des sections qui sont distingués par les lettres pour organiser les détenus. La grandeur du bâtiment et la quantité de gens sont bien dépeints aussi. Avant ce film, qui a été réalisé en 1976, dans lequel la rafle du Vel' d'Hiv' est représentée pour la première fois, ce sujet était tabou. De ce fait, il est compréhensible que sa représentation dans le film soit un peu vague. La rafle n'était

pas le sujet principal de ce film ; cela était seulement une partie. L'intrigue se concentre sur un homme non-juif à Paris, Robert Klein, qui était pris pour un Juif du même nom par les autorités françaises et il cherche à prouver qu'il n'est pas juif. La question de l'identité était un sujet sérieux pendant l'occupation puisque les autorités allemandes et françaises choisissaient qui allait être expulsé de France.

L'objectif de Juifs pour la rafle

La rafle notoire du Vel' d'Hiv' n'a pas touché tous les Juifs de Paris, il y avait une population ciblée. Les Allemands avaient déjà persécuté les Juifs dans les années précédant l'occupation, puis en 1940 ils ont commencé à les déplacer vers la France (Marrus et Paxton 23). Du fait que les intentions originales des Nazis étaient de faire émigrer les Juifs qui étaient sur des territoires allemands, ils ont commencé à les expulser vers la zone non-occupée de la France. Il y a eu des Allemands, des Autrichiens, des Russes, des Polonais, des Tchèques, et des Juifs apatrides (Laffitte, par. C). Outre les nombreux Juifs qui ont migré en France pendant les pogroms d'Europe de l'Est pendant les années 30, ces nouveaux arrivants ont ajouté au stress dans la zone libre. La France n'était pas préparée pour la quantité de nouvelles personnes, avec ni logements, ni ressources. Alors, quand les Français ont reçu les premiers ordres de rassembler les Juifs et de les envoyer dans les camps en Pologne et en Allemagne en 1941, Vichy et des régions dans la zone libre les accueillait avec soulagement. Ils étaient même inquiets que les Allemands ne demandent pas de

rassembler les Juifs dans la zone non-occupée (Marrus et Paxton 217). Cependant, le gouvernement français n'expulserait pas sa propre population, du moins pas encore.

Les Allemands ont donné la responsabilité aux Français de choisir les Juifs qui seraient déportés. Les autorités françaises n'avaient pas vraiment de règles ou de procédures, alors elles ont créé une méthode pour déterminer qui seraient les premiers et les derniers à partir (237). Par exemple, on sait que la police ne pouvait pas déporter les Juifs des pays alliés ou ceux des pays de l'Axe. De plus, certains Juifs étaient considérés « sensibles » et s'ils étaient arrêtés, ils étaient les derniers à être expulsés. Ce genre de personnes incluait ceux qui avaient une carte légitime d'UGIF (Union générale des israélites de France), les familles des hommes qui faisaient la ferronnerie pour les Allemands, les épouses et les veuves des non-Juifs, les femmes enceintes, et les enfants qui avaient moins de deux ans, entre autres (Laffitte, par. C). Cependant, ce système n'a pas été très bien organisé et les autorités françaises ne le suivaient pas toujours, surtout quand il n'y avait pas assez de Juifs de remplir les quotas ou les trains.

Les victimes de la rafle du Vel' d'Hiv'

Selon les ordres allemands, cela était le travail de la police française à Paris de diriger la rafle du 16 juillet 1942. Les gendarmes pouvaient seulement arrêter les Juifs étrangers. Bien sûr, il y a eu des policiers indulgents qui ont averti certaines familles pour qu'elles puissent se cacher ou s'échapper. Il y a avait même des rumeurs qui

circulaient à Paris sur cet évènement. Cependant, beaucoup de Juifs ont refusé de croire que le gouvernement français ferait une chose aussi terrible que déporter ses propres ressortissants, surtout parce que c'était les policiers français et pas les Allemands (Rajsfus 36).

Ces gens croyaient aussi que la police n'arrêterait pas leurs enfants. Ils ne pouvaient pas comprendre pourquoi la police voudrait les petits, alors leurs enfants sont restés avec eux. Malheureusement, la police a pris tout le monde, même les jeunes. Cela a inclus aussi les personnes âgées et les personnes avec des problèmes de santé. Par exemple, ceux qui étaient âgés et faibles ou qui avaient la tuberculose ou une fièvre ont été arrêtés ainsi que les autres de bonne santé (36-38). Cela était selon la suggestion de Pierre Laval que les officiers ont demandé aussi les enfants. Il avait peur que la population soit trop choquée si le gouvernement séparait les familles. Laval voulait préserver l'opinion publique (Laffitte, par. C). Au début des préparations pour la rafle, des limites d'âge de 16 à 40 ans ont été établies, mais la police ne les a pas respectées. Pendant une réunion le 10 juillet 1942, ils ont augmenté l'âge des adultes jusqu'à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes (Rajsfus 32).

Même si ces Juifs n'étaient pas d'origine française, certains avaient habité en France pendant de nombreuses années, certains étaient des citoyens français. Cependant, cela ne signifiait rien pour les Nazis ; ils voulaient tous les Juifs possibles. «Un tiers des 76.000 juifs [*sic*] déportés était des citoyens français, dont, il est vrai des enfants nés en France de parents immigrés » (Paxton 10). De plus, beaucoup de personnes, des non-Juifs et des Juifs, pensaient que les Juifs étaient

envoyés en Allemagne pour travailler. Certains ne se rendaient pas compte pas les vraies intentions des Nazis qui étaient d'exterminer la population juive. Maurice Rajsfus, un écrivain et historien, explique la situation : « Jusqu'à la veille de la grande rafle, d'ailleurs, on ne déporte, on évacue » (37). La quantité de fausses informations et d'alarmes était énorme, alors, quand est-ce que les Juifs pourraient les croire ? En conséquence, la majorité des Juifs qui ont entendu parler de la rafle n'ont pas pris garde, et sont au contraire restés dans leurs appartements (Marrus et Paxton 233-234).

La rafle du Vel' d'Hiv' du 16-17 juillet 1942

Les gendarmes français sont arrivés dans les maisons et les appartements des Juifs le 16 juillet 1942 à partir de quatre heures du matin (Rajsfus 32). Presque 9.000 fonctionnaires d'autorité, sous le commandement d'Émile Hennequin, le chef de la police municipale, ont participé à la rafle qui a duré deux jours. Cela a été comme « une petite armée...pour la seule capitale » (42). Ils se sont orientés vers les troisième, quatrième, dixième, onzième, douzième, dix-huitième, et vingtième arrondissements où habitaient la majorité des Juifs (Marrus et Paxton 233-234).

Dès que la police est arrivée devant les portes des Juifs, la violence a commencé. Sans avoir été provoqués, les officiers se sont comportés impoliment et sévèrement. Car ce n'était pas assez terrifiant d'être réveillé à quatre heures du matin par des martèlements sur la porte et des hurlements hargneux, ils ont aussi haché et défoncé des portes. La police a aboyé des ordres aux prisonniers, les menaçant tout le

temps. Les gendarmes ont utilisé la force et la violence, même quand ce n'était pas nécessaire (Rajsfus 43-46). La panique et la peur des Juifs en ce moment sont bien illustrées dans le film *La Rafle*, qui a été réalisé en 2010. Les gendarmes leur ont dit d'apporter assez de vêtements et de nourriture pour deux jours (Marrus et Paxton 233-234). La police a exigé aux familles juives de résilier leurs charges d'eau, d'électricité, de gaz, etc. et de donner leurs clés et leurs animaux domestiques aux concierges (Laffitte, par. B). La plupart n'avaient aucune idée où ils allaient. Dans les autobus et les autocars, les officiers ont menacé encore les Juifs en disant, par exemple, qu'ils tireraient sur la première personne qui a bougé (Rajsfus 44). La rafle est montrée brièvement dans le film, *Mr. Klein* au moment où les policiers viennent pour arrêter Robert Klein. Les spectateurs voient comme les gendarmes le poussent dans un bus qui est rempli de Juifs et est conduit vers ce qu'on suppose être le Vélodrome d'Hiver. Cette partie se passe très rapidement et ne montre pas beaucoup de détails, alors le public ne saisit pas l'étendue de la brutalité de la rafle.

Sachant que ce qui suivrait serait probablement bien pire, plus de 110 personnes se sont suicidées pendant ces deux jours (47). Dans ces circonstances, des parents ont pris les vies de leurs enfants et puis leurs propres vies. Paniqués, certains se sont jetés par la fenêtre et d'autres se sont empoisonnés avec du gaz, (47). Il y a eu aussi un médecin qui a donné une injection létale à sa famille et puis à lui-même (49). « Dans leur désespoir, beaucoup de ces persécutés ont eu recours au suicide. Une mère a jeté ses quatre enfants par la fenêtre d'un 4ème étage, puis s'est précipitée pendant qu'on forçait sa porte. Une petite fille de 10 ans a sauté du 3ème étage, affolée... » (« Les Journées tragiques » 9). Cette tragédie est montrée dans le film, *La Rafle*, quand une femme se jette par la fenêtre avec son bébé. Le chiffre total des

suicides pendant la rafle a été 108, cela n'inclut pas les tentatives de suicide (Rajsfus 47).

La police française n'a pas réussi à rassembler la déportation de 28.000 Juifs. Certains ont réussi à s'échapper vers la zone libre comme un personnage dans *La Rafle*, le père d'une riche famille juive. D'autres sont arrivés à se cacher. Dans le film fictif, *Elle s'appelait Sarah*, une petite fille, Sarah, essaie de sauver son petit frère en le cachant dans un placard. Ce n'était pas toujours si facile, mais de temps en temps, des Juifs ont réussi à échapper à la police par ces moyens. Grâce à des circonstances différentes, « seulement » 12.884 Juifs ont été arrêtés pendant l'opération *Vent printanier* (Marrus et Paxton 234). Donc, une théorie est que les gendarmes ont rassemblé aussi les enfants parce qu'ils n'avaient pas arrêté le nombre de Juifs que les Nazis avaient exigé. Les Allemands ne voulaient pas encore déporter les jeunes, mais parce que les Français savaient qu'ils n'atteindraient pas le quota, ils ont inclus les enfants. La gendarmerie française n'a pas rassemblé la quantité de Juifs que les Nazis voulaient, mais étonnamment, les occupants n'étaient pas trop fâchés parce que les Français ont coopéré pour la plupart et ils ont rempli des trains de déportés (Marrus et Paxton 234-235).

A l'intérieur du Vel' d'Hiv'

« ...C'est quelque chose de démoniaque, quelque chose qui vous prend à la gorge et vous empêche de crier. Je vais essayer de te décrire ce spectacle, mais ce que

tu comprendras multiplie-le par mille et tu n'auras qu'une partie de la vérité » (Rajsfus 67). Ces mots lourds de sens, prononcés par un témoin, décrivent l'horreur du Vélodrome d'Hiver. Les jours suivants la rafle ont été un vrai cauchemar pour les Juifs. Une partie des captifs, seulement des gens célibataires ou qui n'avaient pas d'enfants, est été envoyé à Drancy, un camp de concentration au nord-ouest de Paris. Moins de la moitié des Juifs qui avaient été rassemblés, ont été amenés à Drancy (73). Les autres 7.000, en majorité des enfants, ont été amenés au Vélodrome d'Hiver (73).

Le gouvernement français savait qu'il allait utiliser le stade pour cette raison, mais rien n'avait été fait pour le préparer. Il y avait tellement de monde que les sièges étaient presque tous pris et il n'y avait pas assez d'espace pour s'allonger (Marrus et Paxton 234). Cela était le chaos : les enfants couraient partout sur la piste, les policiers leur hurlaient de chercher leur familles et de s'asseoir, les malades faisaient une queue interminable pour trouver de l'aide médicale (Rajsfus 65). Dans le film *Mr. Klein*, ce moment est représenté par les gendarmes omniprésents qui hurlent sur la foule de Juifs. Les internés sont poussés dans les trains qui, nous comprenons bien, vont vers les camps de concentration. Le spectateur ne voit pas les conditions horribles à l'intérieur du Vélodrome d'Hiver.

Malgré son rôle original de stade sportif, le Vélodrome d'Hiver est devenu un endroit de misère pendant plusieurs jours en juillet 1942. Les policiers français ne leur ont donné ni nourriture, ni eau. C'était mi-juillet et il faisait très chaud pendant la journée mais froid pendant la nuit. Après cinq longs jours, les détenus ne souffraient pas seulement de faim et de soif, mais ils sont devenus malades, avec la diarrhée et la dysenterie. Les Allemands n'ont autorisé que deux médecins pour 7.000 gens au Vel

d' Hiv (Marrus et Paxton 234). De plus, il n'y avait pas d'installations sanitaires. Les quelques toilettes qui existaient sont devenues encrassées rapidement (234). La puanteur s'étendait à des kilomètres. Il peut être difficile d'imaginer qu'un milieu comme cela existait en réalité. Cependant, le film *La Rafle*, le concrétise. Cette œuvre dépeint les enfants qui jouent sur la piste du Vel' d'Hiv', les gendarmes qui surveillent, les familles avec rien à faire, la soif des internés, l'état des toilettes, et le manque d'aide médicale. Le historien et écrivain, Maurice Rajsfus, cite un témoin qui décrit précisément la gravité de la situation:

...Pas d'eau à boire, ni pour se laver. Les w.-c. au nombre d'une dizaine furent rapidement bouchés et personne pour les remettre en état. Ils débordaient et inondaient les internés. Cette situation n'a pas tardé à déchaîner une série d'évanouissements, de crises de nerfs, de poussées de maladie, de tentatives de suicides. Les internés ne pouvaient rien recevoir du dehors : ni vivres, ni vêtements, ni médicaments...On a assisté à quelques fausses couches, à quelques accouchements. Une jeune femme est devenue folle et hurle sans arrêt. Une mère de quatre enfants ne cesse de crier...Pendant les cinq jours, il y a eu plusieurs cas de folie, des tentatives de suicide et une trentaine de morts dont plusieurs enfants (66).

F. Musnik, A. Katz, et Mme. Katz, des associés d'André Baur, le président de l'Union Générale des Israélites de France, se souvenaient de la tristesse et de la folie de ces jours au Vel' d'Hiv' :

Pas de trace de la moindre organisation, pas de direction, pas de responsables ou trop...On a évacué des femmes prêtes à accoucher et quelques grands mutilés. Des enfants rougeoleux circulent dans la foule...Une femme devenue folle, est liée sur un brancard ; une autre a cherché à tuer son enfant avec une bouteille. Un autre enfant fut amené, les veines du poignet presque sectionnées par sa mère (« Les Journées tragiques » 11).

Le gouvernement français et la police ont abandonné les Juifs dans ces horribles conditions pendant presque une semaine.

Heureusement pour eux, il y en a eu quelques-uns qui ont réussi à s'échapper au Vel' d'Hiv'. Pour la plupart, cela étaient des enfants qui sont arrivés à s'évader, et

même certains sont revenus avec des provisions pour les internés (Rajsufs 71-73). *La Rafle* représente comment cela était possible. Le spectateur voit une fille se déguiser comme la femme d'un plombier et passer en douce au-delà des gardes. C'est aussi grâce à ces survivants qu'on possède ces informations aujourd'hui.

Après le séjour au Vel' d'Hiv'

Finale­ment, les policiers sont arrivés pour déplacer les Juifs. Certains étaient soulagés de quitter le Vélodrome d'Hiver comme ils ne pouvaient pas imaginer un pire endroit. Ils ont été escortés en groupes d'environ 1.000 personnes dans les trains vers trois camps de concentration en France : Pithiviers, Beau-la-Rolande, et Drancy (Marrus et Paxton 235 ; Rajsfus 73). Les Nazis n'étaient pas encore prêts à recevoir les Juifs de France dans les camps de concentration et d'exécution en Allemagne et en Pologne et donc, les Juifs ont dû attendre dans ces lieux d'internement en France. D'ici le 22 juillet, le Vel' d'Hiv' a été évacué, à l'exception d'une cinquantaine de malades (Rajsfus 75).

Une fois qu'ils sont arrivés dans les camps, les trains ont commencé leurs voyages vers les sites d'extermination. Ces trains suivaient un rythme de trois convois par semaine (« Les Journées tragiques » 5). Il était initialement prévu que les enfants aillent aux centres d'Union générale des Israélites de France (UGIF). Des centres d'UGIF avaient été établis pour la communauté juive et ses activités. Ainsi, ces établissements étaient plus adéquats pour les jeunes. Cependant, des autorités français

ont exigé que les 4.000 enfants soient envoyés directement à Pithiviers et Beaune-la-Rolande (Laffitte, par. B). En conséquence, les familles ont voyagé vers ces sites ensemble.

Beaune-la-Rolande et Pithiviers étaient les camps de concentration dans le Loiret, au milieu du nord de la France. L'emplacement pour ces deux camps, et aussi pour Drancy, a été choisi pour leur proximité de Paris et leur accessibilité par train. Le préfet du Loiret était responsable de la construction et du fonctionnement de ces deux lieux. Cela était aussi pratiquement que des Français qui se sont occupés de ces deux camps. La plupart des internés étaient les familles et les enfants. Aucun des camps de concentration ne pouvait se vanter des bonnes conditions, mais ceux de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers n'étaient pas aussi terribles que ceux du camp avec la plus mauvaise réputation, Drancy. Cependant, les installations sanitaires et médicales n'avaient pas été préparées pour l'arrivée des détenus dans ces deux camps dans le Loiret. Selon Lévy et Tillard, « Tout comme au Vélodrome d'Hiver, rien n'avait été prévu à Pithiviers, surtout si l'on tient compte des problèmes particuliers que posait l'hébergement d'enfants de deux à douze ans, » (144). Ni la nourriture ni les logements n'étaient suffisants. Un certain nombre de détenus n'étaient pas obligés de rester dans les camps tout le temps. Certains ont travaillé à l'extérieur des camps dans les secteurs agricoles et industriels parce qu'il y avait un manque d'ouvriers à cause de la guerre (« Pithiviers et Beaune-la-Rolande »). Cependant, les circonstances ont changé quand les Nazis ont commencé les déportations massives.

La déportation des adultes de Pithiviers et Beaune-la-Rolande a été déjà prévue et les autorités savaient qu'il n'y a pas eu assez de trains pour déporter les

enfants en même temps. Ainsi, ils ont séparé les parents de leurs enfants dans ces deux camps. Les enfants comprenaient ceux qui avaient moins de treize ans (« Les Journées tragiques » 12). Ainsi, fin juillet et début août 1942 les adultes et les adolescents qui avaient treize ans ou plus ont été déportés selon des plans des Allemands (12). Quand les familles ont entendu que les enfants allaient devoir rester dans les camps, le chaos s'est installé. Les gendarmes ont frappé les femmes et les enfants afin de les séparer (12). Cet horrible moment de l'histoire est bien représenté dans deux films français, *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah*.

Presque 4.000 enfants, sont restés pratiquement tous seuls dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers, attendant les trains (12). Ils étaient dans l'angoisse. « Chaque nuit, de l'autre côté du camp, on entendait sans interruption les pleurs des enfants désespérés et, de temps en temps, les appels et les cris aigus des enfants qui ne se possédaient plus » (13). Des petits sont restés presque un mois entier à Beaune-la-Rolande et à Pithiviers avant que des mesures n'aient été prises. Les officiels ont dû attendre l'approbation allemande pour déporter les enfants (« Les Journées tragiques » 12). Finalement, à la mi-août, ils ont été déportés, dans des convois d'environ mille personnes, au camp de Drancy (12). De Drancy ils ont été placés, tous seuls, dans des trains à destination des chambres à gaz d'Auschwitz. 800 de ces enfants avaient moins de six ans (Laffitte, par. B). Le réalisateur d'un film sur cet évènement, Rose Bosch, a trouvé que seulement vingt-cinq Juifs sont revenus après la libération des camps (Simms 124).

Drancy

L'autre camp au nord-est de Paris, Drancy, était l'un des camps avec la plus mauvaise réputation. Pour certaines personnes, entendre simplement le nom « Drancy » leur donnait des frissons. Un rapport français du camp a informé que, pas nécessairement le traitement des Juifs, mais les conditions à Drancy étaient bien pire que les camps en Allemagne et en Pologne :

Ceux qui n'ont pas vu de leurs propres yeux quelques uns [*sic*] des libérés de Drancy ne peuvent avoir qu'une faible idée de l'état épouvantable dans lequel se trouvent les internés de ce camp unique dans les annales de l'histoire. On affirme que le camp de Dachau, de réputation si fameuse, n'est rien en comparaison avec Drancy (Marrus et Paxton 236).

Ce qui est étonnant pour certains est que Drancy était sous l'administration française. Il a été remarqué que quand les Allemands en ont pris contrôle en juillet 1943, les conditions ont été améliorées (236). En novembre 1942, un officier d'une équipe sanitaire allemande est venu pour inspecter Drancy. Il a été outré par ce qu'il a vu. Après sa visite, les Allemands ont libéré une quantité de prisonniers très malades (236). Malheureusement, cela était trop tard pour beaucoup de Juifs à Drancy qui étaient victimes des mauvaises conditions (236). L'état de ce camp était si mauvais, il est logique que des détenus soient tombés malade et soient morts.

Le camp de Drancy était un complexe d'immeubles inachevés. Malgré le fait que le camp n'était pas préparé pour des internés, les autorités françaises n'ont pas amélioré la situation pendant des mois. Par exemple, 4.000 Juifs sont arrivés à un moment donné, mais il y a eu que 1.200 lits dans le camp entier (235-236). Il n'y avait pas assez de nourriture et les repas étaient constitués principalement de soupe aux

choux. Il ne fallait pas longtemps avant que les prisonniers commencent à tomber malade, s'ils n'étaient pas déjà malades. Bien sûr, la dysenterie a traversé le camp. Les conditions au début étaient si mauvaises parce que Drancy fonctionnait sous les autorités françaises (Marrus et Paxton 236). Ainsi, il n'a pas été bien géré et alors les détenus en ont souffert sans installations sanitaires adéquates et repas nutritifs.

Malheureusement, pour ceux qui avaient survécu jusqu'à ce point, leur souffrance n'était pas encore terminée. Une large quantité de Juifs à Drancy a été déportés au camp d'extermination d'Auschwitz en Pologne. 67.000 des 75.000 Juifs qui ont été déportés de la France pendant la Deuxième Guerre mondiale, ont été déportés de Drancy (235). Très peu ont survécu.

La petite fille du Vel' d'Hiv'

Aujourd'hui nous avons les témoignages et les mémoires des survivants qui ont été assez courageux pour partager leurs histoires. Par exemple, le livre *La Petite fille du Vel' d'Hiv'*, qui a été publié en 1991, est écrit par Annette Muller, une survivante de la rafle du Vel' d'Hiv' et des camps de concentration. Annette et sa famille étaient des Juifs polonais qui avaient immigré en France en 1929 (Muller 13). Ils habitaient dans le XXème arrondissement de Paris (19). Quand les Allemands ont exigé que les Français déportent les Juifs de France, des officiels ont créé des listes de déportés, et la famille Muller était sur cette liste. Annette n'avait que neuf ans au moment de la grande rafle de Paris, mais elle s'est souvenue bien. Dans le livre elle décrit sa terreur quand les gendarmes sont arrivés à leur appartement et ont exigé

qu'ils le quittent. Il semble qu'elle était trop jeune pour comprendre complètement la gravité de la situation.

Brusquement, j'ai vu ma mère se jeter à genoux, se trainant, enserrant les jambes des hommes beiges, sanglotant, suppliant : « Emmenez-moi, mais je vous en prie, ne prenez pas mes enfants. » Eux la repoussaient du pied. Je regardais ma mère. J'avais honte. Ma mère ! si [*sic*] belle, si grande, si forte, ma mère qui chantait et riait, et la voilà vautreée par terre, pleurant et suppliant les hommes beiges (Muller 85).

Nous nous rendons compte en lisant son mémoire que ces événements sont gravés dans son cerveau. Le livre se lit comme si ces événements s'étaient déroulés la veille. Le lecteur a l'impression de vivre ce moment. Elle donne cette image du jour de la rafle : « Des gens, aux fenêtres, regardaient, certains applaudissaient bruyamment » (Muller 86). Annette décrit en détail les conditions au Vel' d'Hiv'. Le bruit, la puanteur, les lumières brillantes, la folie des autres, et le chaos l'ont rendue malade. Elle a regardé les mères qui sont devenues folles, les gendarmes qui ont hurlé après les enfants, et les personnes qui sont mortes. Puis Annette, son petit frère, et sa mère ont été escortés à Beaune-la-Rolande. Ses mots donnent de la vie à la sévérité des officiers, la pauvreté des baraques, et les douleurs de la faim. Le moment quand les policiers ont séparé les femmes et les enfants nous avons rappelé des scènes dans les films *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah*:

Les enfants s'accrochaient aux mères, les tiraient par leurs robes. A coups de crosses, de matraques, de jets d'eau glacée, on a voulu nous séparer. C'était une bousculade sauvage, des cris, des pleurs, des hurlements de douleur. Les gendarmes arrachaient les vêtements des femmes, cherchant encore des bijoux ou de l'argent. Puis soudain, un grand silence. D'un côté, des centaines d'enfants, de l'autre les mères et les plus grands. Au milieu, les gendarmes donnant des ordres brefs (Muller 101).

Miraculeusement, la petite Annette et son frère ont échappé aux déportations. Après leur séjour à Beaune-la-Rolande, ils ont été envoyés à Drancy et puis l'asile Lamarck, un centre d'UGIF à Montmartre. Là-bas, une religieuse, sœur Clothilde qui connaissait la famille, est venue pour chercher Annette et son frère. Grâce à elle, ils ont été réunis avec leurs autres frères plus âgés et leur père (Muller 112-116). Malheureusement, tous les enfants et toutes les familles juives n'ont pas eu la chance de rencontrer une personne comme sœur Clothilde.

Les images des camps de concentration

Dans leurs films, les réalisateurs donnent vie aux histoires de survie et de souffrance dans les camps de concentration français. *Mr. Klein* se termine avec la déportation de Juifs du Vélodrome d'Hiver et on ne voit pas les camps. Cependant, le rôle des camps est présenté de manière évidente dans *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah*. C'est le camp Beaune-la-Rolande qui est représenté dans ces films parce que chaque intrigue tourne autour des histoires de familles et Drancy a été désigné plutôt pour les personnes célibataires ou les personnes sans enfants. Dans ces deux films, l'épuisement et la maladie des Juifs sont évidents et la souffrance dans ces camps devient très réelle.

La Rafle donne le plus d'informations et crée une image assez précise. Nous voyons les conditions terribles dans lesquelles les détenus ont été forcés de vivre. Dès leur arrivée au camp, les hommes sont séparés des femmes et des enfants. Les logements sont exigus et sales. Il n'y a pas assez de provisions pour tout le monde.

Les détenus ne reçoivent pas assez de nourriture et ils deviennent sous-alimentés. Cela cause seulement plus de maladie. L'état de la santé au camp est un problème surtout parce que les infirmières et les médecins sont rares. Dans ce film, la réalisatrice, Rose Bosch, montre ce problème avec Annette, l'infirmière qui reste avec les enfants et qui suit le même régime que les prisonniers. Elle devient rapidement très mince et malade. Cela prouve que leur régime n'est pas supportable. Puis, vient la scène notoire qu'Annette Muller nous avait décrite : les gendarmes français du camp, séparent les mères de leurs enfants. Certains réussissent à se détacher des policiers et à retrouver leurs enfants ou leur mère pour un bref moment, avant d'être séparés violemment à nouveau. Le spectateur peut ressentir la peine et la peur des mères et des enfants. Ces détenus sont encore placés dans les trains comme du bétail et, convoi par convoi, sont envoyés à leur mort.

C'est seulement un aperçu de la vie à Beaune-la-Rolande qu'on obtient du film *Elle s'appelait Sarah*. C'est évident que Sarah, le personnage principal, est malade, mais personne ne fait rien. C'est encore un exemple du manque non seulement d'aide médicale, mais aussi d'intérêt pour les détenus. Heureusement pour elle, son séjour à Beaune-la-Rolande n'est pas long. Elle rencontre une amie et ensemble elles réussissent à s'échapper. Mais c'est grâce à la gentillesse d'un gendarme qu'elles le font. Il les voit en train d'essayer de s'échapper et il commence à les arrêter. Cependant, il change d'avis et il les laisse partir. Nous ne savons pas exactement combien de fois quelque chose comme cela s'est passé en réalité. Mais c'est vrai qu'il y avait des survivants de la Shoah grâce à des circonstances similaires à cette scène dans *Elle s'appelait Sarah*.

Dès que les Allemands ont lancé la solution finale, le gouvernement de Vichy a coopéré et les a aidés. Les Nazis étaient exigeants et avaient des attentes élevées, que les Français n'ont pas exactement respectées, même s'ils ont coopéré. Les Allemands et les Français ont travaillé ensemble pour organiser les actions antisémites. Cela a mené à la mise en œuvre de la rafle du Vel' d'Hiv' en juillet 1942 sous les ordres des Nazis. La police française a rassemblé presque 13.000 Juifs parisiens pendant cette rafle et a amené plus de la moitié au Vélodrome d'Hiver, le stade sportif à Paris, où les conditions qu'ils ont endurées étaient horribles. Enfin, les Juifs ont été placés dans des camps de concentration en France où les hommes, les femmes, et les enfants ont été séparés et puis envoyés vers les chambres à gaz en Allemagne et en Pologne. Ces événements, au nom du gouvernement français, sont devenus rapidement un scandale. Pendant des années, cette partie de l'histoire française était tabou. Le film *Mr. Klein* (1976) a été le premier à aborder le sujet, même si cela était bref. Ce n'est qu'au 21^{ème} siècle, avec la sortie de *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah*, que ces événements ont été vraiment représentés dans le monde cinématographique français. Aujourd'hui la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' est présente et forte.

Chapitre III : La mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv'

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et de ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte. Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire...

-Jacques Chirac, Discours du 16 juillet 1995.

Après la défaite des puissances de l'Axe et la libération des camps de concentration et d'extermination, la population française a essayé de revenir à la vie normale, mais l'héritage de la guerre rendait cela impossible. Le gouvernement français, ainsi que les citoyens, ne pouvaient pas avouer les actes atroces qu'ils commettaient contre les Juifs. Les années d'après-guerre étaient une période tumultueuse de réactions, de défenses, et de punitions sévères. L'historien et l'écrivain, Henry Rousso décrit les années suivant la guerre comme « une évolution en quatre phases » (Rousso 19).

La première phase 1944-1954, s'appelle « la phase de deuil » et elle s'occupe des problèmes « de la guerre civile, de l'épuration, et de l'amnistie » (19). Durant la deuxième phase, 1954-1971 les Français ont adopté une mémoire nationale collective de résistance (19). Cela signifie qu'ils ont essayé de rendre les conséquences des actes de Vichy, le gouvernement français pendant l'occupation qui collaborait avec les Nazis, insignifiantes. De plus, ils aimaient croire comme une société, qu'ils avaient

résisté à la collaboration avec les Allemands. Ce qui s'appelle le mythe gaulliste, basé sur le chef de la Résistance qui est devenu le président du gouvernement français après la guerre, Charles de Gaulle. Finalement, après des décennies d'incertitude, d'instabilité, et de honte, la France a commencé à se réconcilier avec son passé. La troisième phase 1971-1974, est le miroir brisé (Rousso 19). Cette illusion de la France résistante a été détruite alors que l'intérêt montait pour les victimes de la guerre. La dernière phase, qui a commencé en 1974 et qui continue aujourd'hui, est la période d'obsession (19). La société française pense tout le temps aux crimes de Vichy. Les Français veulent se réconcilier avec leur passé et rendre hommage aux victimes de l'occupation. Aujourd'hui, il y a des mémoriaux, des jours de commémoration, des livres publiés, et des films réalisés.

Les efforts actuels pour commémorer la grande rafle du Vélodrome d'Hiver montrent les sentiments des Français sur cette partie de leur histoire. A cause du fait qu'elle a été dirigée par les officiels français et a été effectuée par les citoyens français, cet événement était tabou pendant longtemps. La rafle comme sujet d'importance est apparu dans les années 70 avec le film *Mr. Klein* (1976), l'une des premières sources de média qui la dépeint. Puis, dans les années 80 et 90 avec les présidents François Mitterrand et Jacques Chirac, une grande initiative a été prise afin de rendre hommage aux victimes de la rafle (Carrier 49). Depuis le tournant du 21^{ème} siècle, elle est devenue même plus recherchée. C'est maintenant le sujet de plusieurs films, dont, *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah* qui sont sortis la même année, en 2010. Les efforts pour réconcilier la France avec son passé et de commémorer la rafle du Vel' d'Hiv' sont en cours.

Les réponses immédiates à la rafle du Vel' d'Hiv'

La France d'après-guerre était une période pleine de sentiments mixtes et de confusion. La première réponse à la rafle du 16 et 17 juillet 1942 était de « faire savoir », ce qui ne soutenait pas l'idée de la France silencieuse. Cependant, ce moment de transparence n'a pas duré longtemps. Certains ressentaient le besoin de faire savoir immédiatement au monde la tragédie de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Plusieurs journaux clandestins et de la Résistance ont publié les nouvelles sur la rafle pendant la guerre. De plus, certains témoins de l'évènement ont créé et distribué des tracts qui exprimaient ce qu'ils voyaient (Lévy, Tillard 175). Malheureusement, certaines de ces sources ont été inutiles ou détruites (176). Les victimes de la rafle avaient aussi le soutien d'autres moyens comme la radio anglaise, la B.B.C., et de l'Eglise Catholique. La B.B.C. a rapporté l'évènement ainsi qu'elle a permis aux Français de parler dans une émission. Néanmoins, une partie du clergé catholique a pris position et a condamné le racisme et les actes du gouvernement de Vichy (177-183). Ce sentiment se répand à travers la France dès la libération.

Les réponses immédiates à la chute de Vichy

Les premières années après la fin de la Deuxième Guerre mondiale sont connues comme étant celles de « l'épuration » (Rousso 19). La première réaction à la chute de Vichy était une demande de justice. Pendant une période de temps, les collaborateurs et les officiels de Vichy n'ont pas eu de procès et ils ont été exécutés assez vite. Les collaborateurs, et surtout les collaboratrices ont été humiliés

publiquement. Les femmes qui avaient eu des relations sexuelles avec les Allemands ont été surnommées les « collabos horizontales » (Ousby 305). Les têtes de ces femmes ont été rasées, la croix gammée a été dessinée sur leur tête ou entre leurs seins, et elles ont souvent été forcées de parader au moins à moitié nues (306). Ces évènements font partie de ce qui a été surnommé « la guerre franco-française », les français ont persécuté les collaborateurs français (302). L'ère de l'épuration a cédé lentement à un comportement plus civil et des procès plus justes. Cependant, ce moment d'honnêteté et de solidarité contre les actes de Vichy a été balayé par une période de silence national.

Le Vélodrome d'Hiver de l'après-guerre

Pendant quatorze ans, au sortir de la guerre, les Parisiens passaient chaque jour devant le Vélodrome d'Hiver et ils se rappelaient des milliers de Juifs qui y avaient été internés. Qui voulait se souvenir de cet évènement tragique ? Qui en prendrait la responsabilité ? Ainsi, la société française a essayé d'oublier la semaine du 16 juillet 1942. Il n'existe pas beaucoup d'informations sur la mémoire du Vélodrome d'Hiver dans les années d'après-guerre, mais on sait qu'il a repris sa fonction dans l'organisation d'évènements sportifs et des grandes réunions du parti communiste français (Senik 14). Les spectateurs, les athlètes, et les politiciens se sont tenus debout, vraisemblablement libérés de leur conscience, dans le même endroit où des milliers de Juifs avaient été abandonnés en attendant leur déportation et leur mort. Selon Anna Senik, qui a créé le Comité Vel' d'Hiv' 42 pour demander à la République française de reconnaître ses actes antisémites, c'était comme si rien de

tragique ne s'était passé pas dans ce bâtiment (Senik 14). Le Vel' d'Hiv' a même été utilisé pour retenir et humilier des collabos (Ousby 305). Le stade a continué à être utilisé jusqu'à sa démolition en 1959 (Senik 14). Les actions des autorités françaises parisiennes concernant le Vélodrome d'Hiver reflètent l'état d'esprit national français à l'époque : la honte.

« Résistancialisme » : Le mythe gaullien et le tabou

Les années après la Deuxième Guerre mondiale étaient une époque tumultueuse pour la France. Il y avait trop de peine, de colère, et de honte. Une interprétation de la mentalité nationale pendant cette période est que les idéaux gaullistes étaient nécessaires afin de stabiliser la nation : l'amnésie et la mythologie nationale étaient considérées comme des nécessités sociales pendant les années d'après-guerre afin d'assurer une transition calme de l'administration et de rétablir l'ordre Republicain (Carrier 51). Rousso délimite cette phase entre les années 1954-1971 et il l'appelle une période de « résistancialisme » (19). Cette idée de la France de de Gaulle signifie une identité nationale collective de résistance. Au lieu d'accepter la responsabilité des atrocités commises sous le gouvernement de Vichy ou d'honorer la Résistance, les Français ont accepté le fait qu'ils ont tous résisté à l'occupation de la France. A cause de cette mentalité, le rôle que les Français ont joué dans la Shoah a été temporairement oublié de la mémoire nationale car ils avaient trop honte. La rafle du Vel' d'Hiv' était un sujet très sensible parce qu'elle avait été complètement dirigée

par les autorités françaises. L'évènement est devenu tabou parce qu'y penser faisait trop souffrir. Pendant beaucoup d'années presque personne n'en parlait.

Cela n'était que presque trente ans plus tard que le sujet des crimes du gouvernement de Vichy remontait. La Deuxième Guerre mondiale n'était pas même enseignée dans les écoles jusqu'en 1962 (« Remembering the Vel d'Hiv »). A partir des années 70, la discussion a été ouverte, malgré le fait que le sujet restait toujours aussi polémique. Cela marque le commencement de la phase du « miroir brisé » (1971-1974) selon l'historien, Henry Rousso (19). Le mythe de « résistancialisme » a été cassé. Cependant, la première étape signifiante au sein des médias est venue juste quelques années plus tôt avec la réalisation du film *Le chagrin et la pitié* (1969) de Marcel Ophüls qui dépeint l'occupation en France. Il se compose des séquences d'archives et des témoignages des soldats allemands et des collaborateurs. Ce film a été interdit à la télévision pendant dix ans, ce qui montre l'hésitation du gouvernement français à accepter son histoire à cette époque (Senik 21). Trois ans plus tard, *La France de Vichy*, un livre clé sur ce sujet a été publié par l'historien américain, Robert Paxton. Dans cet ouvrage, il discute la perte de la nation de France vers la collaboration immorale avec les Nazis.

Selon Henry Rousso, à partir de l'année 1974 commence la phase d'obsession sur le sujet du gouvernement de Vichy et l'occupation. Cependant, pendant les premières années de cette période, les crimes de Vichy, comme la rafle du Vélodrome d'Hiver, ont toujours été un peu sensibles. La discussion de ces événements s'est prolongée avec, par exemple, la sortie du film, *Mr. Klein* réalisé de Joseph Losey en 1976 sur un homme non-Juif qui est confondu pour un homme Juif du même nom.

Cela a été suivi par le livre *Vichy et les Juifs* écrit par Michael Marrus en 1981 sur les actions du gouvernement de Vichy contre les Juifs (Senik 21). Vichy et la rafle du 16 juillet 1942 sont devenus des thèmes dont nous parlons énormément, mais au moment de la parution de *Mr. Klein*, le sujet était encore assez tabou.

***Mr. Klein* dans le contexte de « l'obsession »**

Le film *Mr. Klein*, est l'un des premiers films français qui dépeint le sujet du rôle des Français dans la Shoah et la rafle du Vel' d'Hiv'. Mais on doit se rendre compte que ces thèmes ne sont pas au centre du film parce qu'avant cette période, le sujet était tabou. Les Français avaient juste commencé à parler des crimes de Vichy vers 1971 et la phase « d'obsession » vient de se dérouler en 1974. Alors, le spectateur comprend ce dont *Mr. Klein* parle, mais nous n'entendons jamais les mots « nazi » ou « Vichy » (K. 118). Losey est prudent dans sa manière de représenter l'atmosphère antisémite et les collaborateurs. Dans une scène où il montre une pièce de théâtre qui se moque des Juifs, il la rend ridicule afin d'éviter l'incitation des sentiments antisémites parmi le public du film (Brown 83). L'antisémitisme est seulement un des plusieurs sujets dont ce film parle.

Dans le film *Mr. Klein*, la question de l'identité est probablement le thème le plus dominant. Au début du film, Robert Klein est à l'aise dans son rôle dans la société française, mais quand il doit prouver qu'il n'est pas juif, le façon dont il pense à lui-même devient plus ambiguë. Il est confondu avec un homme juif du même nom par les autorités parisiennes. Son enquête pour justifier son aryanité, est transformé

par son obsession de rencontrer « l'autre » Mr. Klein. Quand il se rend compte que son propre destin est lié à celui de ce Juif, il « commence à s'identifier à Robert Klein le juif » (K. 118). Les parallèles entre les vies de ces deux Monsieur Klein sont évidents, mais tandis que les rapports dans la vie de Robert Klein juif sont vrais et profonds, les relations du personnage principal Robert Klein sont artificielles ; il n'est proche de personne. Par exemple, Florence, la femme de l'homme juif, et Janine, la femme de l'homme non-juif, jouent des rôles similaires. Cependant, « Monsieur Klein » aime Florence, où Janine n'est qu'une maîtresse. De plus, nous voyons la famille et des amis de Monsieur Klein le Juif, mais le film ne montre pas vraiment cet aspect dans la vie de Robert le non-juif. Selon l'écrivain, Peter Mayer, c'est comme si Mr. Klein le Juif est ce qui manque à Mr. Klein, et donc, ce dernier commence à souhaiter à être son homologue juif (Mayer 39).

Une autre théorie pour expliquer ses actions est que Robert Klein a un sentiment de culpabilité (Brown 83). Il se rend compte qu'il est indirectement responsable de la disparition des Juifs. Comme marchand d'art, il achète les œuvres des Juifs pour un prix très bas. Avec cette exploitation, il contribue à la cause nazie. Ainsi, il est aussi possible que Monsieur Klein soit bouleversé par sa culpabilité et ne reconnaisse plus lui-même.

Ce film n'est pas simplement un thriller psychologique, il a des implications pour la société française. En effet, cette question de l'identité juive/aryenne peut être appliquée sur une échelle plus grande que celle du personnage de Monsieur Klein. Pendant la guerre, la question identitaire était la chose la plus importante parce qu'elle signifiait littéralement la vie ou la mort. Mais après la guerre, la France, comme une

nation, luttait avec son identité. Elle ne pouvait pas accepter d'avoir contribué à la mort de milliers des innocents. Les Français étaient-ils des collaborateurs, des résistants, ou ni l'un ni l'autre ? Les collaborateurs et ceux qui faisaient partie du gouvernement de Vichy n'étaient pas fiers de ce qu'ils avaient fait. Ceux qui étaient resté passifs et n'avaient pas résisté à la violence pendant la Shoah avaient honte. Les résistants étaient les seuls qui pouvaient être fiers d'eux-mêmes. Dans un effort de retrouver l'unité et la paix en France, la nation a accepté une fausse identité nationale collective de résistance. Cette mentalité était si signifiante que l'historien Henry Rousso l'a appelé « résistancialisme » (Rousso 19). Les Français sont devenus obsédés par l'idée qu'ils avaient tous résisté aux Nazis et cela a pris leur identité, juste comme l'obsession de Robert Klein avec le Mr. Klein juif a pris la sienne.

Le réalisateur, Losey, renforce les ambiguïtés autour de l'identité de Monsieur Klein et de la France avec les couleurs du film. Ce n'est pas un film en noir et blanc, mais les couleurs ne sont pas aussi claires. De plus, les nuances sombres illustrent la gravité de la situation (Brown 83). L'idée de la culpabilité de Robert Klein peut être aussi appliquée à la société française puisque certaines personnes qui ont bénéficié de la persécution des Juifs et n'ont rien fait pour les aider se sentaient probablement coupables. Ce sentiment se manifestait aussi dans la mémoire nationale.

La mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' pendant la période d'obsession

Presque cinquante ans plus tard, les Français ont voulu reconnaître des actes inhumains commis pendant les années 1940-1944. Des réalisateurs et des écrivains avaient déjà commencé à représenter ce sujet sensible dans des films et des livres. Cette « obsession » continuait avec un appel à reconnaître officiellement et politiquement la rafle du Vélodrome d'Hiver. C'est grâce aux politiciens, François Mitterrand et Jacques Chirac, que beaucoup d'initiatives ont été prises sur ce sujet. Chirac a commencé à promouvoir cette commémoration avant Mitterrand, pendant qu'il était premier ministre. En 1986, Chirac a soutenu l'ajout d'une stèle et d'une plaque de rue sur le site où on se trouvait l'ancien Vélodrome d'Hiver (Carrier 52). Cependant, cette stèle n'était pas la première marque de commémoration ; elle remplaçait l'ancienne stèle mise en place par Charles de Gaulle. Il y était écrit :

Le 16 juillet 1942, trente mille hommes, femmes, et enfants juifs victimes de persécution raciale ont été confinés dans cet endroit par ordre de l'occupant nazi, tous séparés les uns des autres, ils ont été déportés en Allemagne et dans des camps de concentration. Hommes libres, souvenez-vous ! (ma traduction, Wiedmer 44).

Le mythe gaullois de la France résistante est évident dans ces mots puisque le lecteur avait l'impression que c'était les Nazis qui avaient effectué la rafle. Alors, la nouvelle stèle de Chirac, qui est gravée avec les mots suivants, a un ton un peu différent :



(« Vélodrome d'Hiver »)

C'est incroyablement important que le gouvernement français reconnaisse l'horrible évènement qui s'est passé à cet endroit, mais ces mots placent cependant toujours le blâme sur les Nazis. En disant, « ... par la police du gouvernement de Vichy, sur ordre des occupants Nazis, » les autorités avouent qu'ils avaient participé, mais ces mots donnent l'idée qu'ils ont été forcés. La plaque qui lit : « Place des martyrs Juifs du Vélodrome d'Hiver, grande rafle des 16-17 juillet 1942 » désigne la place entre le pont Bir Hakeim et le Boulevard de Grenelle comme un mémorial pour les victimes de cette tragédie (« La Rafle du Vel d'Hiv et la bataille de Bir-Hakeim » ; Carrier 52). Ces efforts étaient une étape extrêmement importante envers la réconciliation avec cet évènement, mais ils restaient assez petits.

Ce n'est qu'en 1994 qu'on a construit un monument en commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' (Carrier 53-54). L'œuvre, qui est située dans un petit parc, Quai de Grenelle, est en bronze et dépeint un groupe de personnes assises avec des valises sur ce qui semble être une piste. Nous supposons que ces personnes sont les Juifs

internés au Vel' d'Hiv'. Sous la sculpture sont gravés les mots suivants : « La République française en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait dite gouvernement de l'état français 1940-1944. N'oublions jamais » (« Juillet 2012 »). Depuis 1992, le président et/ou le premier ministre français participe au service commémoratif annuel et depuis 1993, il y a une cérémonie de dépôt de couronne au site de l'ancien Vel' d'Hiv' (Carrier 49, 53). Le site est devenu un endroit officiel permettant à la population de rendre hommage aux victimes de la rafle et de la Shoah.

Le monument et les plaques sur le site du Vélodrome d'Hiver sont uniques en termes de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale en France. Par rapport aux autres monuments de cette guerre à Paris, qui commémorent souvent la Résistance et de Gaulle, celui du Vel' d'Hiv' honore les victimes d'un acte commis par le gouvernement français de Vichy (57). Cependant, le site a l'air d'être construit un peu n'importe comment. La statue et les stèles, qui ont été installées à différents moments, sont éparpillées (54). Il n'y a aucune unité. De façon surprenante, il n'y a pas de monument plus grand et plus organisé, donnant sa signification de la rafle. La planification de l'édification d'un monument si important demande beaucoup de temps, mais peu de temps a été passé à la planification du site de la rafle du 16 juillet 1942, ce qui est évident dans sa sculpture simple et ses deux petites stèles (55-56). Afin de décider quel type de mémorial serait construit, un concours national s'est déroulé en 1993 et a été gagné par Walter Spitzer avec sa statue en bronze (Wiedmer 47). Cette hâte montre la difficulté du gouvernement français à accepter cette période violente de son histoire nationale. La lutte de la mémoire sociale, entre le courage de la Résistance et l'atrocité de Vichy, est évidente dans le mémorial du Vel' d'Hiv'.

Le mémorial sur le site du Vélodrome d'Hiver était un commencement à la réconciliation de la France avec ces événements tragiques, mais il n'était pas suffisant. Au cours de l'époque du mandat présidentiel de François Mitterrand (1981-1995), les citoyens français ont commencé à vouloir une reconnaissance officielle par le gouvernement des crimes de Vichy (« François Mitterrand »). Le philosophe, Christian Jambet, explique ces sentiments, « Il doit être une reconnaissance officielle et historique du rôle de Vichy, un qui institue une relation polémique, en assumant la vérité, avec l'effet de diviser l'histoire de la France en deux » (ma traduction, Conan, Rouso 19). Un groupe pour la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv', le « Comité Vel' d'Hiv' 42 », a lancé une pétition le 17 juin 1992, signée par deux cent artistes, professeurs, écrivains, et qui a été publiée par le journal, *Le Monde* (17). Cette pétition demandait au gouvernement français quelque chose qui n'avait jamais été faite auparavant, que la République avoue que l'Etat français de Vichy était responsable, en partie, de la mort des Juifs pendant la Shoah :

A l'occasion du 50^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', les 16 et 17 juillet prochain, nous demandons que soit reconnu et proclamé officiellement par le président de la République, chef de l'État, que l'État français de Vichy est responsable de persécutions et de crimes contre les Juifs de France.

Cet acte symbolique est une exigence de la mémoire des victimes et de leurs descendants. C'est aussi une exigence de la mémoire collective française malade de ce non-dit.

C'est enfin l'idée même de la République française, fidèle à ses principes fondateurs, qui est en jeu (Senik 32).

Le Président Mitterrand, connu comme ancien sympathisant de Vichy, a refusé les demandes du comité en disant que les crimes commis sous le gouvernement de Vichy étaient la responsabilité de l'Etat français, la République n'était pas responsable de ces actes (Conan, Rouso 22). Cependant, Mitterrand est un personnage ambigu

puisque'il a aussi été résistant. Il a fait quelques efforts pour commémorer la rafle du Vélodrome d'Hiver.

En 1992, pendant le cinquantième anniversaire de la rafle du 16 juillet 1942, un projet de loi a été proposé par Mitterrand pour créer « une journée nationale de commémoration des persécutions racistes et antisémites » (ma traduction, Carrier 49). Cette mesure législative a été mise en œuvre un an plus tard. Malgré cela, Mitterrand a encore refusé d'accepter officiellement les crimes commis sous le gouvernement de Vichy et il s'est abstenu de parler pendant l'assemblée de 16 juillet 1992 ce qui a créé des problèmes pendant le service de commémoration (Carrier 49 ; Conan, Rousso 25). La foule a poussé des cris hostiles envers Mitterrand plusieurs fois, mais il est resté silencieux. C'était Robert Badinter, un politicien, qui s'est adressé au public (Conan, Rousso 24-25). Mais il y a autre chose qui a énervé davantage le peuple français. Il a été annoncé à la population française que depuis 1987, le Président de la République mettait des fleurs sur la tombe du Maréchal Pétain chaque année (21). Ce rituel choquant a été vu comme contradictoire. En effet, la République était en train d'essayer de se réconcilier avec le passé pendant que le Président rendait hommage à l'un des hommes responsables de ces crimes contre l'humanité (31). Heureusement, des événements futurs pour commémorer le 16 et 17 juillet 1942 se sont passés plus doucement.

L'année suivante, 1993, a vu la première commémoration officielle nationale de la rafle (Wiedmer 51). Les anciennes petites cérémonies privées, créées par des individus, des survivants, des familles des victimes, etc. ont cédé à une cérémonie du souvenir politique nationale. Elle a eu lieu où se trouvait l'ancien Vélodrome d'Hiver.

Environ deux mille personnes sont venues pour l'occasion, des clôtures divisant les invités des non-invités. La cérémonie a honoré les personnes décédées, les survivants, les autorités, la religion, et la solidarité française. Invité a donné son avis sur la nouvelle commémoration, une survivante a répondu,

Bien sûr, c'était bien. Ils reconnaissent finalement ce qu'ils ont fait. Mais au plus profond de mon cœur je la préférais auparavant. Il n'y avait que nous. Nous étions tous là-bas chaque année. Personne n'applaudissait, c'était digne. Et puis avant tout, il n'y avait pas de barrières afin d'acheminer les personnes. Des barrières ici, ils ne se rendent compte ce qu'elles nous ont rappelé (ma traduction, Wiedmer 52).

Le commencement d'une tradition nationale comme celle-ci était un grand changement pour la communauté juive. Cela était incroyablement important pour la République française de se réconcilier finalement avec son passé, mais c'est vrai que cela changeait la dynamique de la mémoire de la guerre au sein de la communauté juive et la société française.

Pendant le mandat présidentiel de Jacques Chirac (1995-2007), une nouvelle compréhension des actes du gouvernement de Vichy a développé au sein la population française (« Les Années Chirac »). Pendant sa première année en fonction, il a prononcé une allocution et a reconnu, pour la première fois au nom de la République française, le rôle actif de Vichy dans les déportations des Juifs de France (Carrier 50). Il a même suggéré que les Français étaient collectivement responsables de la persécution et de la déportation des Juifs en France et donc, qu'ils avaient une dette envers les Juifs (63). Finalement, les souhaits du Comité Vel' d'Hiv' 42, de la communauté juive, et de tous ceux qui voulaient être en paix avec cette partie de leur histoire, ont été satisfaits. Cela ne signifie pas que tout s'est bien passé et que toute la controverse sur la rafle a disparu, mais la France, en tant que nation unifiée,

progressait. La réponse au discours du président a été positive à 72% (Carrier 50). Chirac a construit un précédent par la manière dont il a représenté la République française pendant cet évènement. A partir de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' de 1995, les grands débats sur la reconnaissance de la participation des Français dans la rafle et la déportation des Juifs par le gouvernement de Vichy, se sont calmés (92). La République a continué à rendre hommage aux victimes de la rafle du 16 juillet 1942 chaque année et la cérémonie a évolué au fil des ans.

La période d'obsession dans les films

Selon l'historien, Henry Rousso, la quatrième phase de la mémoire du gouvernement de Vichy, qu'il a intitulé « l'obsession », a commencé à partir de 1974 (Rousso 19). Cela signifie que le sujet des actes de Vichy, que les Français avait rendu tabou, est maintenant l'objet de toute leur attention. Aujourd'hui les Français sont fascinés par Vichy et le rôle des Français dans la Shoah. La rafle du Vel' d'Hiv' est devenue l'un des points d'intérêt principaux. Une partie de cette curiosité vient du fait que ces évènements étaient si cachés pendant des décennies. Beaucoup de documents et d'indices ont été détruits après la fin de la guerre afin d'essayer d'effacer les crimes de Vichy. De plus, beaucoup de ceux qui étaient présent pour ces évènements ont été tués ou avaient trop de honte, de peur, ou de peine pour parler. Des années plus tard, plusieurs âmes courageuses ont partagé leur histoire. Ce sont les informations restantes et les témoignages qui créent la mémoire des années de

l'occupation. Un moyen dont la rafle du Vel' d'Hiv' a été immortalisée, ainsi que les autres crimes de Vichy, est à travers des films.

L'importance du film *La Rafle*

La Rafle, film réalisé par Rose Bosch et sorti en 2010, était le premier à montrer toute l'histoire de la rafle du Vel' d'Hiv'. Contrairement à *Mr. Klein*, qui montre le Vélodrome d'Hiver assez brièvement, *La Rafle* se focalise sur cet évènement dans son intégralité. Deux choses rendent ce film particulièrement unique : il est basé sur la vraie histoire du survivant, Joseph Weisman, et il est filmé du point de vue des enfants (Simms 126). Weisman a dit en 1995, quand l'idée du film a été rejetée, qu'il croyait que personne n'oserait jamais raconter l'histoire des enfants de la rafle, surtout à travers les yeux des enfants (136). Après des décennies de silence, parler des enfants de la rafle était très difficile parce que ce sujet était encore si sensible et émouvant. Comment comprenons-nous la persécution et le meurtre de plus que 4.000 enfants ? Nous pouvons imaginer pourquoi le gouvernement français et ses citoyens, avaient honte et voulaient cacher cet évènement. C'est évident que le réalisateur essaie d'attirer le public à travers des émotions parce qu'un spectateur peut s'attacher assez facilement au personnage d'un enfant innocent.

La manière dont ce film a été fait ressemble à un documentaire. Il suit l'histoire de plusieurs enfants et leurs familles. Rose Bosch essaie de montrer tous les aspects possibles de la rafle. La chronologie du film dépeint les autorités pendant le processus de planification, la rafle elle-même, le temps passé dans le Vélodrome

d'Hiver, et puis le séjour dans les camps de concentration français. Le spectateur voit le Maréchal Pétain et ses officiels qui travaillent ensemble avec des officiels nazis sur les plans du 16 juillet, le rôle des gendarmes français dans la rafle, la vie quotidienne des familles juives, des personnes de bien, comme l'infirmière Annette Monod, qui essayent d'aider les prisonniers, et surtout la souffrance des enfants dans les camps. Ce film aide à éduquer la population française sur cet évènement qui était caché pendant longtemps. L'intégralité de la rafle du Vel' d'Hiv' est révélée au public, qui ne savait pas grand-chose avant les années 80 avec les efforts de Jacques Chirac. En basant le film sur le témoignage de Joseph Weisman, un survivant de la rafle, Bosch le rend plus précis et crédible. Elle essaie non seulement de montrer la vérité de la rafle, mais de créer une mémoire où les enfants ont une voix.

La mémoire de la rafle dans *Elle s'appelait Sarah*

Elle s'appelait Sarah, réalisé par Gilles Paquet-Brenner, est sorti en 2010, la même année que *La Rafle*. Le film est basé sur le roman écrit par l'auteure française, Tatiana de Rosnay (Simms 126). Dans le livre, l'auteure intègre l'histoire actuelle d'une journaliste qui fait des recherches sur la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv' et qui découvre que sa famille est liée aux victimes de cet évènement. De Rosnay établit que ces personnages sortent de son imagination contrairement à certains personnages de *La Rafle* qui représentent des vraies personnes (129). Dans le livre, l'auteur souligne l'intrigue de la journaliste et sa vie personnelle. Cependant, dans le film, ces deux histoires sont représentées plutôt également (130). Ce film crée

un lien avec le passé vers le spectateur en les reliant. Il peut être plus facile pour le public de s'attacher au personnage actuel, à la journaliste qui est liée aux victimes, qu'avec les enfants de la rafle.

Alors que *La Rafle* essaie d'exposer la vérité de la rafle du Vel' d'Hiv', *Elle s'appelait Sarah* tente d'exprimer la mémoire de cet événement. Ce film illustre les effets à long terme des crimes du gouvernement de Vichy et l'importance de découvrir la vérité dans les souvenirs perdus. Le spectateur comprend bien qu'il y a eu une période d'amnésie où les crimes de Vichy, surtout la rafle du 16 juillet 1942, ont été effacés de la mémoire publique. Dans cette histoire, la journaliste est en train d'écrire un article sur la commémoration de la rafle et elle affronte des obstacles pendant sa recherche. Par exemple, elle découvre que peu de documents sur l'évènement existent et que les personnes détenant l'information ne veulent pas souvent vraiment parler. De plus, le lien entre la famille de son mari et des victimes de la rafle a été gardé secret depuis les années 40. Des situations comme cela sont ce que l'auteur et professeur, Norman Simms appelle « la honte et la culpabilité intergénérationnelle » (ma traduction, 134). Alors, on voit les efforts de l'obsession actuelle de ne pas oublier la tragédie du 16 et 17 juillet 1942, mais la honte et la peur du passé sont toujours présents. Ainsi, ce film dépeint bien le changement de la phase d'amnésie nationale collective vers la phase de l'obsession.

Des critiques des films

Malgré les bonnes intentions à éduquer le public sur la rafle du Vélodrome d'Hiver, ces deux films, *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah*, ont reçu des reproches. La critique principale de *La Rafle* est que la fin est trop heureuse. Peut-être cela semble un peu cynique, mais le film tente de montrer ce qui s'est vraiment passé vers une intrigue basée sur des faits et l'histoire de vraies personnes. A la fin, c'est presque un miracle qu'un petit garçon juif ait survécu parce qu'il a été jeté du train qui le déportait. Cette situation n'est pas probable. Alors, le public est attiré par la vraisemblance de ce film, mais il est déçu par une fin qui est trop idéale. Les miracles étaient rares et la belle fin où la gentille infirmière, Annette, trouve le petit garçon ne reflète pas du tout la réalité tragique des Juifs pendant la guerre.

Les problèmes discutés dans *Elle s'appelait Sarah* incluent son manque de la représentation de la vie juive. Le réalisateur se concentre sur la vie de la journaliste et l'impact de la Shoah sur la petite fille juive qui a survécu à la rafle. Cependant, il n'exprime pas ce que cela signifiait d'être juif pendant la Deuxième Guerre mondiale (Simms 134). Le spectateur ne comprend pas exactement ce qui se passe au début du film quand les gendarmes viennent chercher la famille juive dans l'appartement. Le contexte n'est pas donné comme dans *La Rafle*, où nous comprenons bien l'antisémitisme régnant et les intentions du gouvernement de Vichy. Néanmoins, les défauts de ces films ne les empêchent pas d'éduquer le public et d'aider à créer une mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Etablir la mémoire d'un évènement tragique longtemps gardé secret, comme la rafle du 16 et 17 juillet 1942, est une tâche très difficile. Par peur et honte, le gouvernement français a détruit beaucoup de documents de Vichy après la guerre. Le bâtiment du Vélodrome d'Hiver a été démoli en 1959. De plus, il y avait peu de survivants de la rafle et ceux qui ont y assisté ou en ont été témoins ne voulaient pas nécessairement en parler. Ainsi, le souvenir de cet évènement est construit sur ce qui nous reste de témoignages et d'archives et sur ce que nous supposons s'être passé. Ce souvenir a été altéré par la perte de documents importants de cette période, mais aussi par la perte de mémoire des personnes qui ont vécu ou ont été témoins de la rafle. Nous nous créons une image des évènements sur la base des quelques témoignages et indices qui restent. De plus, chacun interprète les faits différemment alors, l'histoire et la mémoire ne sont jamais des faits « purs ». « Déjà, il doit être clair que les catégories de fiction et d'histoire ne sont pas mutuellement exclusifs quand on reproduit la vérité" (ma traduction, Simms 127). Alors que la distance temporelle entre l'évènement et le moment actuel, augmente et que les derniers témoins décèdent, la vérité de l'évènement devient plus difficile à distinguer et la mémoire que nous avons créée devient plus enracinée dans l'histoire. Cela ne rend pas la mémoire moins signifiante. Au contraire, cette situation établit l'importance de découvrir la vérité, d'accepter le passé, et de continuer à commémorer les évènements si signifiants pour notre identité.

Conclusion

Nous vivions dans la crainte, nous allons vivre dans l'espoir.

-Tristand Bernard (Ousby 197)

Aujourd'hui la mémoire de la grande rafle de Paris de 1942 est vivante en France. Chaque année, la cérémonie pour la commémoration de la rafle a lieu partout en France le dimanche suivant le 16 juillet ou le 16 juillet si c'est un dimanche. A Paris, l'évènement se déroule toujours le 16 juillet Place des martyrs Juifs devant le monument de Spitzer (Wiedmer 49). « La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation » est parfois confondue avec « La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux 'Justes' de France ». Ces deux fêtes nationales honorent les victimes de la déportation ; cependant, elles diffèrent dans leurs intentions. La première, qui est fêtée le dernier dimanche d'avril, célèbre la libération des camps de concentration et la fin de la souffrance (49). Tandis que la deuxième est spécifique aux victimes de la rafle du Vel' d'Hiv'. Les deux commémorations sont très importantes pour l'histoire de France et de la solidarité du peuple français. Grâce à ces mesures, le gouvernement de la République française accepte la responsabilité des déportations et du génocide des Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Depuis 1993, le gouvernement de la République française reconnaît la rafle du Vélodrome d'Hiver et l'implication des Français dans cet évènement avec une commémoration nationale. Le président de la République actuel, François Hollande, continue cet hommage. Certains s'inquiétaient de la manière dont Hollande

s'occuperait de la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' parce que François Mitterrand était son ancien mentor. On sait que Mitterrand refusait d'avouer que ce crime faisait partie de l'histoire française parce qu'il affirmait qu'il n'y avait « qu'une seule France légitime, celle de la France libre » (« Commémoration de la rafle »). Pour lui, le gouvernement de Vichy n'était pas légitime, alors la « vraie » France était celle qui résistait à l'Allemagne nazie. Cependant, il est devenu évident que Hollande suivrait le précédent du Président Jacques Chirac dans la reconnaissance du rôle des Français dans l'organisation de la rafle et la déportation de plus de 13.000 Juifs. Pendant la commémoration du 70ème anniversaire, le Président Hollande a admis respectueusement que Chirac était le premier, et donc le plus courageux président à avouer la culpabilité de la France et du gouvernement français dans le rassemblement, l'internement, et la mort de milliers de Juifs (« Commémoration de la rafle »). Il a continué son discours en créant une mémoire durable de cet évènement.

Dans son discours, le Président François Hollande s'est occupé non seulement d'avouer la faute des Français, mais aussi de créer d'unité nationale, et de renforcer la mémoire de la rafle. Il a condamné les actes des Français concernant la semaine du 16 juillet 1942 et ce qui l'a suivie. L'utilisation de mots forts, comme la « trahison », pour décrire cet évènement, établit que les actions des Français contre les Juifs étaient insupportables, surtout celles du gouvernement. Hollande a déclaré clairement que : « ...la vérité c'est que le crime fut commis en France par la France » (Lorriaux). Il a ensuite lancé un appel à la solidarité pour les Juifs en disant : « Ce n'est pas l'histoire des Juifs c'est l'histoire de tous, c'est notre histoire » (Lorriaux). De plus, c'est une manière de ne pas faire du génocide juif une histoire à part, mais de rendre à l'évènement une dimension plus universelle qui concerne tout le monde. Hollande

efface la distinction entre les histoires juives et françaises pour laisser place à une seule histoire commune. Leurs passés sont entremêlés et les Français sont responsables d'une partie de l'histoire juive. Finalement, le Président Hollande parle de l'importance de l'éducation dans la mémoire, non seulement de la rafle du Vel d'Hiv', mais aussi de la Shoah en général. Il proclame qu'il n'y aura pas un établissement scolaire où cet évènement ne sera pas enseigné. Hollande renforce l'idée qu'après des décennies de silence, c'est si important de redécouvrir et maintenir la vérité. Des valeurs humanitaires doivent être établies afin d'éviter le développement d'idéologies et la mise en place d'actions aussi terribles à l'avenir.

En faisant mes recherches pour cette étude, j'ai essayé de répondre aux questions suivantes : quel est le rôle des Français dans la déportation des Juifs de France ? En quoi consistait exactement la rafle du Vélodrome d'Hiver et comment les Français ont-ils agi envers les Juifs ? Et finalement, comment la rafle du Vel' d'Hiv' a-t-elle été dépeinte à travers l'histoire et dans le cinéma français ? C'est un sujet difficile à aborder, mais je crois que j'ai réussi à comprendre cet évènement et ces questions. Avant de commencer ce projet, je savais que les Français avaient collaboré avec les Allemands, mais je n'avais aucune idée dans quelle mesure. De plus, je connaissais la rafle du Vel' d'Hiv' parce que j'avais lu le livre *Elle s'appelait Sarah*, qui a été publié en anglais comme *Sarah's Key*. Comme je n'avais jamais entendu parler de cet évènement avant de le lire, il m'intéressait beaucoup. Avec ce peu de connaissance, je ne savais pas à quoi m'attendre. Ainsi, beaucoup de faits m'ont surpris et j'ai acquis une nouvelle compréhension de ce sujet.

Nous, les étudiants américains, apprenons à l'école que les Français ont collaboré avec les Allemands, mais les professeurs ne nous enseignent pas que le gouvernement français a mis en œuvre des lois antisémites sans ordres allemands. C'était frappant d'apprendre que le gouvernement de Vichy a révoqué la citoyenneté de nombreuses personnes et que ses critères pour la garder étaient plus exigeants que ceux des Allemands. De plus, les Français ont créé des ghettos et des camps de concentration sans avoir reçu d'ordres de l'occupant. La chose la plus choquante pour moi était d'apprendre que les Nazis ne voulaient pas déporter les enfants juifs de la rafle, mais que le gouvernement de Vichy a insisté pour qu'ils soient aussi expulsés. Il est certain que les Français ont bien participé activement à la souffrance, la déportation, et au meurtre de milliers de Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. En outre, ce qui est si frustrant est que non seulement les Français ont agi contre les Juifs sans ordres allemands, mais ils ont alors essayé de le cacher et de le nier. Les décennies de silence après la guerre et la difficulté d'admettre ces crimes en témoignent. A mon avis, le fait que le gouvernement français n'a pas parlé de cet événement pendant 50 ans est incroyable. Ainsi, j'ai trouvé les quatre phases de la mémoire du gouvernement de Vichy de Henry Rousso très intéressantes. Diviser les années d'après-guerre de cette façon m'a aidée à comprendre l'évolution de la mémoire dans la société française.

Heureusement, nous voyons l'effort d'éducation des citoyens français et de préservation de la vérité historique dans des œuvres écrites et cinématographiques. J'ai trouvé très intéressant de voir comment la rafle du Vel' d'Hiv' a été dépeinte différemment dans les trois films que j'ai étudiés. *Mr. Klein* de Joseph Losey (1976) illustre les luttes de la société française pour surmonter les crimes commis pendant

l'occupation, *La Rafle* de Rose Bosch (2010) évoque la compassion du public envers les enfants de la rafle, et *Elle s'appelait Sarah* de Gilles Paquet-Brenner (2010) décrit l'importance de la mémoire de la rafle.

Je crois que la chose la plus importante à comprendre dans cette étude est la mémoire. Nous pouvons voir comment un évènement, ou une partie de l'histoire, peut être effacé assez facilement et cela est tragique pour plusieurs raisons. D'abord, les coupables ne sont pas traduits en justice. De plus, les victimes non identifiées ne sont ni gratifiées ni respectées. Finalement, sans connaissance du rôle du gouvernement français dans la déportation des Juifs de France, des situations similaires pourraient se dérouler à l'avenir. Heureusement, cinquante ans plus tard, la rafle du Vel' d'Hiv' de 1942 a été officiellement reconnue. Ainsi, il faut que nous travaillions toujours à préserver la vérité et la mémoire des actes antisémites de la Deuxième Guerre mondiale afin de s'assurer que l'histoire ne sera pas répétée.

Bibliographie annotée

Carrier, Peter. *Holocaust Monuments and National Memory Cultures in France and Germany since 1989: The Origins and Political Function of the Vel' d'Hiv' in Paris and the Holocaust Monument in Berlin*. New York: Berghahn, 2005. Print.

Écrit par un professeur d'histoire à Georg Eckert Institute, ce livre discute l'importance du monument de la rafle du Vel' d'Hiv' et du monument de la Shoah à Berlin. Il inclut aussi des photos de ces sites qui sont utiles. C'est le chapitre trois de la deuxième partie, « Paris : the Vel' d'Hiv' and the Promise of National Reconciliation 1992-97 », qui est important pour mon étude. Ces informations constituent la base de ma discussion à propos du site du Vélodrome d'Hiver. Je l'utilise aussi pour parler du commencement de la reconnaissance nationale de cet événement et les commémorations annuelles.

***Elle s'appelait Sarah*. Dir. Giles Paquet-Brenner. Perf. Kristen Scott Thomas, Mélusine Mayance, Niels Arestrup, 2010. DVD.**

Ce film est unique au sujet de la rafle du Vel' d'Hiv' parce qu'il aborde la question de la mémoire. L'histoire alterne entre une petite fille juive (Sarah) qui survit à la rafle et une journaliste aujourd'hui qui, en faisant de la recherche pour la commémoration nationale de la rafle du Vel' d'Hiv', découvre l'histoire de Sarah. Le réalisateur, Gilles Paquet-Brenner, y illustre la lutte des Français à accepter leur rôle dans la rafle et dans la mort de ses victimes. La perte de documents importants, ainsi que la honte et la culpabilité de la société française, est montrée dans ce film. De plus, il montre

comment cet évènement a marqué les Juifs qui ont survécu à la rafle. Cette source m'aide à décrire et à analyser la rafle du Vélodrome d'Hiver globalement. Il est aussi utile pour expliquer l'amnésie nationale après la guerre et la phase actuelle d'obsession.

La Rafle. Dir. Rose Bosch. Perf. Jean Reno, Mélanie Laurent, Gad Elmaleh, 2010. DVD.

Ce film est l'un des premiers à raconter l'histoire de la rafle du Vel' d'Hiv' et à se concentrer sur la rafle dans sa totalité. Il explique le contexte des réunions des officiels français et allemands pour la planifier, la rafle elle-même, et la détention des Juifs dans le Vélodrome d'Hiver, ainsi que dans les camps de concentration. La réalisatrice, Rose Bosch, exprime cette histoire à travers les yeux des enfants de la rafle. De plus, ce film dépeint l'histoire et la fiction comme il est basé sur les vies de vraies personnes. Ainsi, les évènements de la grande rafle de Paris deviennent plus réels pour le public. Cette source aide à expliquer et comprendre ce sujet en donnant des exemples qui illustrent ce qui s'est passé

Laffitte, Michel. "The Vélodrome d'Hiver Round-up: July 16 and 17, 1942." Online Encyclopedia of Mass Violence. N.p., 24 Sept. 2014. Web. 29 Oct. 2015. <<http://www.massviolence.org/the-vel-d-hiv-round-up>>.

Ceci c'est une ressource en ligne, un site web, qui est bref. Il résume certains thèmes importants comme les personnalités important qui ont planifié la rafle, les victimes, la mémoire, etc. Il donne une bonne base de connaissance sans trop de détail et d'informations. Le lecteur obtient les informations nécessaires pour comprendre ce

sujet. Cette source m'est utile parce que ses catégories sont des thèmes dont je parle dans mon étude.

Les Journées tragiques des 16 et 17 juillet 1942 à Paris : Les Grandes rafles, "Vélodrome d'Hiver", déportations. Paris: ed. du centre, 1962. Print.

Cette source est très intéressante parce qu'elle combine des informations de genres différentes avec une partie historique, des témoignages, des documents officiels, et aussi des réflexions et mémoires de ces événements. Elle est très spécifique à la grande rafle et au Vélodrome d'Hiver. Ce texte offre des détails spécifiques introuvables dans des autres sources, comme certaines statistiques et certains chiffres. De plus ce texte revient sur la situation des enfants qui ont été arrêté.

Marrus, Michael R., and Robert O. Paxton. *Vichy et les Juifs*. France: Calmann-Lévy, 1981. Print.

Ce livre explique la relation entre le gouvernement de Vichy, les Juifs, et les politiques antisémites. Les écrivains ont étudié des archives et des mémoires ainsi que des autres sources. Dans ce livre, ils établissent que les Allemands n'ont pas forcé les Français à agir hostilement envers les Juifs, mais que les Français les ont volontairement maltraités. Alors que les autres sources discutent le gouvernement de Vichy pendant la Deuxième Guerre mondiale et les effets après la guerre, ce livre parle exactement de ce que j'étudie : le rôle du gouvernement français dans la déportation des Juifs de la France et le traitement de ces Juifs. Il offre des informations supplémentaires et plus précises sur mon sujet. C'est aussi l'un des

premiers livres qui examine ces évènements, donc il a un point de vue qui correspond à la période d'obsession des années 1980.

***Mr. Klein.* Dir. Joseph Losey. Perf. Alain Delon, Jeanne Moreau, Francine Bergé, 1976. DVD.**

Mr. Klein a été le premier film à aborder le sujet de la rafle du Vel' d'Hiv'. Il s'agit d'un marchand d'art à Paris, Robert Klein, qui est confondu avec un homme juif du même nom. L'intrigue consiste à la lutte de Robert Klein de prouver son identité et à trouver l'autre « Mr. Klein ». Ce film est essentiel au sujet de la rafle de 16-17 juillet 1942 parce qu'il a commencé la discussion sur la rafle pendant les années 70 et il se concentre sur des problèmes sociétaux. Cette source est indispensable pour le sujet de la mémoire, surtout pour examiner la phase du miroir brisé. *Mr. Klein* augmente la profondeur de ma discussion sur la mémoire de la rafle du Vélodrome d'Hiver au sein de la société française.

Muller, Annette. *La Petite fille du Vel' d'Hiv'*. Paris: Editions Denoël, 1991. Print.

Ce livre est le témoignage d'une survivante de la Shoah qui s'appelle Annette Muller et qui a été arrêtée pendant la grande rafle de Paris. Elle a été détenue au Vélodrome d'Hiver et puis emmenée au camp de concentration, Beaune-la-Rolande. Ce qui est intéressant est qu'elle n'avait que neuf ans au temps de la rafle, alors son histoire est racontée du point de vue d'un enfant. Elle corrobore le point de vue des films récents sur la rafle. Je trouve qu'en utilisant le témoignage d'Annette Muller, mon étude devient quelque chose de tangible et c'est émouvant.

Ousby, Ian. *Occupation: The Ordeal of France 1940-1944*. New York: St. Martin's, 1997. Print.

Ce livre, écrit par un historien anglais, revient sur l'occupation de la France par les Allemands. Il est divisé en trois parties chronologiques : la chute de la France et le début de l'occupation, la vie française sous l'ordre allemand, et la lutte pour la liberté et la fin de l'occupation. Cette source aide à comprendre l'étendue du contrôle allemand sur la France occupée et sur la société française dans les années d'après-guerre. Beaucoup de mes citations en début de chapitre sont inspirées par son auteur, Ousby.

Rajsfus, Maurice. *La Rafle du Vel d'Hiv*. Paris: Presses Universitaires De France, 2002. Print.

Cette source est spécifique à la rafle du Vélodrome d'Hiver. L'auteur se concentre sur la rafle et les jours au Vel' d'Hiv'. Il met ces deux événements en contexte en décrivant ce qui les a précédés et les a suivis. Ce livre parle des choses qui ont mené à la rafle du 16 juillet, comme l'antisémitisme en France, les nouvelles politiques antisémitiques, et les autres petites rafles. Puis, il présente les réactions de la population française et ses réflexions et ses remarques sur ces événements. Ce texte aide à mieux comprendre cette époque et son contexte. C'est aussi dans cette source que je trouve des témoignages très intéressants. Beaucoup de mes informations détaillées sur l'organisation de la grande rafle viennent de cette source.

Rousso, Henry. *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Paris: Éditions du seuil, 1987. Print.

Henry Rousso est un historien de la Deuxième Guerre mondiale qui est surtout célèbre pour ce livre. Il introduit l'idée de quatre phases dans la mémoire de l'occupation, la collaboration, et la Shoah dans la société française de l'après-guerre. Ces phases incluent : la phase de deuil (1944-1954), la mémoire nationale collective de résistance (1954-1971), le miroir brisé (1971-1974), et la phase d'obsession (1974-aujourd'hui). Cet aspect est très important pour mon étude dans l'introduction et dans l'analyse des réactions de la population française par rapport à la rafle du Vel' d'Hiv'. Sa théorie m'aide à organiser les événements dans les années d'après-guerre et à analyser les trois films que j'ai étudiés en relation avec la rafle.

Simms, Norman. "A Cycle of Judicial Memory and Immoral Forgetting: Vel d'hiv 1942." *Shofar: An Interdisciplinary Journal of Jewish Studies* 30.2 (2012): 123-37. *Academic Search Complete [EBSCO]*. Web. 22 Feb. 2016.

Dans cet article, Simms, un professeur qui travaille sur la culture juive, analyse la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' dans cinq sources médiatiques. Il discute ce que ces sources essaient de montrer dans leur portrait de la rafle. De plus, Simms décrit les problèmes qui entourent la représentation de l'histoire et la création de la mémoire. Cette source m'est très utile parce qu'elle examine deux des trois films que j'étudie, *La Rafle* et *Elle s'appelait Sarah*, et m'aide donc à analyser la mémoire de la rafle du Vel' d'Hiv' dans le cinéma français.

Bibliographie

- « Bataille de Stalingrad: un tournant de la Seconde Guerre mondiale. » *Sputnik France*. N.p., 10 May 2015. Web. 23 Jan. 2016.
<<http://fr.sputniknews.com/international/20120717/195382794.html>>.
- Blanchot, Denis. « 1940, Le Premier Vel' d'Hiv': La République rafle des réfugiées. » *VELDHIV.ORG*. N.p., 2010. Web. 23 Jan. 2016. <<http://www.veldhiv.org/>>.
- Brown, Royal. « Review. » *Cinéaste* 24.1 (1998): 82-83. *Jstore*. Web. 23 Feb. 2016.
- Carrier, Peter. *Holocaust Monuments and National Memory Cultures in France and Germany since 1989 : The Origins and Political Function of the Vél' d'Hiv' in Paris and the Holocaust Monument in Berlin*. New York: Berghahn, 2005. Print.
- « Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv : Hollande dans les pas de Chirac. » *L'Express.fr*. N.p., 22 July 2012. Web. 05 Mar. 2016.
<http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/commemoration-de-la-rafle-du-vel-d-hiv-hollande-dans-les-pas-de-chirac_1141013.html>.
- Conan, Eric, and Henry Rousso. *Vichy : An Ever-Present Past*. Hanover: University Press of New England, 1998. *eBook Collection (EBSCOhost)*. Web. 21 Feb. 2016.
- Elle s'appelait Sarah*. Dir. Giles Paquet-Brenner. Perf. Kristen Scott Thomas, Mélusine Mayance, Niels Arestrup, 2010. DVD.
- « Fact File: The Fall of France. » *WW2 People's War*. BBC, 15 Oct. 2014. Web. 4 Mar. 2016.
<<http://www.bbc.co.uk/history/ww2peopleswar/timeline/factfiles/nonflash/a1057286.shtml>>.

- « Fall of France. » *HISTORY*. N.p., 10 Apr. 2014. Web. 04 Mar. 2016.
<<http://www.history.co.uk/study-topics/history-of-ww2/fall-of-france>>.
- Fishman, Sarah, Laura Lee Downs, Ioannis Sinanoglou, Leonard V. Smith, and Robert Zaretsky. *France at War: Vichy and the Historians*. Oxford: Berg, 2000. Print.
- « François Mitterrand. » *Encyclopédie Larousse En Ligne*. N.p., n.d. Web. 21 Feb. 2016.
<http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Fran%C3%A7ois_Mitterrand/133465>.
- « Juillet 2012. » *Le Blog de Laurent Montard*. N.p., 07 May 2012. Web. 13 Feb. 2016. <<http://laurentmontard.com/2012-2/juillet-2012/>>.
- K., S. « Monsieur Klein. » *Esprit* 1.1 (1977): 118-19. *JSTOR [JSTOR]*. Web. 28 Jan. 2016.
- La Rafle*. Dir. Rose Bosch. Perf. Jean Reno, Mélanie Laurent, Gad Elmaleh, 2010. DVD.
- « La Rafle du Vel d'Hiv et la bataille de Bir-Hakeim. » *La Sortie du 25 Mai 2008*. N.p., n.d. Web. 12 Feb. 2016.
<<http://philippe.gandil.free.fr/ChasseAuTresorRoller/GoWest2/VelDHiv.htm>>
- Laffitte, Michel. « The Vélodrome d'hiver Round-up: July 16 and 17, 1942. » *Online Encyclopedia of Mass Violence*. N.p., 24 Sept. 2014. Web. 29 Oct. 2015.
<<http://www.massviolence.org/the-vel-d-hiv-round-up>>.
- « Les Années Chirac - CINQUIÈME RÉPUBLIQUE. » *Encyclopædia Universalis*. N.p., n.d. Web. 04 Feb. 2016.
<<http://www.universalis.fr/encyclopedie/cinquieme-republique-les-annees-chirac-1995-2007/>>.
- Les Journées tragiques des 16 et 17 juillet 1942 À Paris : Les Grandes rafles, Vélodrome d'Hiver*, » *Déportations*. Paris: Ed. Du Centre, 1962. Print.

Lévy, C. et Tillard, P., 1967, *La Grande rafle du Vel' d'Hiv'*, Paris: Robert Laffont.

Lorriaux, Aude. « Rafle du Vél d'Hiv : François Hollande pointe un "crime commis par la France" et salue le "courage" de Jacques Chirac. » *Le Huffington Post*. N.p., 22 July 2012. Web. 28 Feb. 2016.
<http://www.huffingtonpost.fr/2012/07/22/rafle-du-vel-dhiv--francois-hollande-salue-courage-lucidite-jacques-chirac_n_1692581.html>.

Marrus, Michael Robert, and Robert Paxton. *Vichy et les Juifs*. France: Calmann-Lévy, 1981. Print.

Mayer, Peter. « Mr. Klein" and the Other. » *Film Quarterly* 34.2 (1980-1981): 35-39. *Jstore*. Web. 22 Feb. 2016.

Mr. Klein. Dir. Joseph Losey. Perf. Alain Delon, Jeanne Moreau, Francine Bergé, 1976. DVD.

Muller, Annette. *La Petite fille du Vel' d'Hiv*. Paris: Editions Denoël, 1991. Print.

« Octobre-décembre 1941: la bataille de Moscou. » *Les Méandres de l'Histoire*. N.p., 23 Jan. 2015. Web. 23 Jan. 2016. <<http://les-meandres-de-lhistoire.fr/la-bataille-de-moscou/>>.

Ousby, Ian. *Occupation: The Ordeal of France 1940-1944*. New York: St. Martin's, 1997. Print.

Paxton, Robert. « Polémique Zemmour : « Vichy, une collaboration active et lamentable ». » *Le Monde* 9 Nov. 2014: n. pag. Print.

« Pithiviers et Beaune-la-Rolande, internement et déportation des Juifs. » *Jewish Traces*. N.p., 16 July 2013. Web. 21 Nov. 2015.
<<http://jewishtraces.org/campsduloiret/>>.

Rajsfus, Maurice. *Le Rafle du Vel d'Hiv*. Paris: Presses Universitaires De France, 2002. Print.

« Remembering the Vel d'Hiv. » *The Economist*. The Economist Newspaper, 20 Mar. 2010. Web. 23 Feb. 2016. <<http://www.economist.com/node/15731410>>.

Rouso, Henry. *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Paris: Éditions du seuil, 1987. Print.

Sakwa, George. « The Franco-Polish Alliance and the Remilitarization of the Rhineland. » *The Historical Journal* 16.1 (1973): 125-46. JSTOR. Web. 9 Mar. 2016.

Senik, Anna. *L'histoire mouvementée de la reconnaissance officielle des crimes de Vichy contre les Juifs : autour de la cérémonie de commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'* Paris: L'Harmattan, 2013. Print.

Simms, Norman. « A Cycle of Judicial Memory and Immoral Forgetting: Vel d'Hiv 1942. » *Shofar: An Interdisciplinary Journal of Jewish Studies* 30.2 (2012): 123-37. *Academic Search Complete [EBSCO]*. Web. 22 Feb. 2016.

« Velodrome d'Hiver. » *Wikipedia*. Wikimedia Foundation, 15 Jan. 2016. Web. 21 Mar. 2016. <https://fr.wikipedia.org/wiki/V%C3%A9lodrome_d%27Hiver>.

Vincenot, Alain. *Vél' d'Hiv: 16 juillet 1942*. Paris : L'Archipel, 2012. Print.

« Wannsee Conference and the « Final Solution ». » *United States Holocaust Memorial Museum*. United States Holocaust Memorial Council, 18 Aug. 2015. Web. Oct. 2015. <<http://www.ushmm.org/wlc/en/article.php?ModuleId=10005477>>.

Wiedmer, Caroline Alice. *The Claims of Memory: Representations of the Holocaust in Contemporary Germany and France*. Ithica: Cornell UP, 1999. Print.